

**CRÉATION D'UN PARTI POLITIQUE
LE BOUT DU TUNNEL
POUR BENFLIS ?**

Page 3

**LOUH L'A ANNONCÉ, HIER
"OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE
JUDICIAIRE SUR LA MORT
D'EBOSSÉ"**

Page 3

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2359 - Ven. 19 - Sam. 20 décembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1
MOBILIS, 14^E JOURNÉE**

**LES
CANARIS
EN PÉRIL
À
LAVIGERIE**



PAGE 12-13-14

**AUCUNE RÉVISION SUR LES SUBVENTIONS DES PRODUITS DE LARGE
CONSOMMATION**

LE GOUVERNEMENT RASSURE

Page 3



**MENACÉ DE MORT PAR LE
SALAFISTE HAMADACHE**

**LARGE ÉLAN
DE SOLIDARITÉ
ET DE SOUTIEN POUR
KAMEL DAUD**

Page 4



**BILAN 2014 DE LA GENDARMERIE
NATIONALE**

**PLUS DE 80 TONNES
DE KIF SAISIÉS**

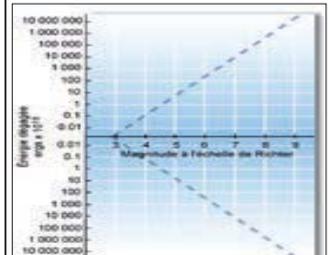
Page 4



HIER EN MILIEU DE JOURNÉE

**SECOURS DE 4,7
DANS LA WILAYA
DE BLIDA**

Page 3



**LA FRANCE VEUT REDORER SON IMAGE EN ALGÉRIE
QUAND LES MÉDIAS S'EN MÊLENT...**

Page 5



18
personnes ont été tuées dans un double attentat à la voiture piégée visant la milice des Houthis d'"Ansaruallah" dans l'ouest du Yémen, a indiqué un responsable de la sécurité yéménite.

40
partisans de l'ex-président égyptien déchu Mohamed Morsi ont été condamnés jeudi à des peines d'un à 15 ans de prison pour avoir participé à des violences en août 2013, a annoncé un responsable judiciaire.

185
personnes ont été enlevées dimanche par des membres présumés du groupe armé Boko Haram, lors de l'attaque d'un village du nord-est du Nigeria, ont indiqué jeudi des responsables locaux.

Des psychologues pour les malades hospitalisés



Les participants à une journée d'étude sur "le vécu psychologique des malades hospitalisés" ont insisté, jeudi à Constantine, sur la "formation continue des psychologues pour une meilleure

prise en charge des patients dans les structures de santé".

Le Pr. Omar Bougherba, spécialiste en médecine interne au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, a mis en avant "le rôle et l'importance de cette formation pour améliorer le niveau du psychologue et assurer la meilleure prise en charge possible des malades hospitalisés".

Ce praticien a cité, notamment, lors de cette rencontre organisée à la salle de CHU à l'initiative de l'association des psychologues de la wilaya de Constantine, "les personnes hospitalisées dans le cadre du traitement d'une maladie grave".

Le renforcement du nombre de psychologues dans l'ensemble des établissements de santé, qu'ils soient publics ou privés, a été fortement recommandé par le président de l'association des psychologues, Aziz Kaâbouche. Pour ce responsable, en effet, "le nombre de psychologues activant dans les différentes structures de santé de la wilaya est loin de répondre aux besoins". Des spécialistes et généralistes, des psychologues, des étudiants en psychologie et en médecine et de nombreux du secteur de la santé ont pris part à cette rencontre.

La LADH monte au créneau

Le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADH), Salah Debbouz, a appelé jeudi à Alger, la communauté internationale à intensifier ses efforts pour la cessation des violations individuelles et collectives des droits de l'homme par Israël à l'encontre du peuple palestinien.

"Le monde entier est conscient de ces violations graves des droits de l'homme perpétrées par Israël à l'encontre du peuple palestinien" ce qui exige de la communauté internationale "une action rapide et une intensification des efforts pour la cessation de ces violations israéliennes dont l'oppression, les arrestations, les assassinats et les tentatives d'effacement de l'identité nationale palestinienne", a indiqué M. Debbouz lors des travaux du colloque international organisé par le Mouvement de la société pour la paix (MSP) à l'occasion des manifestations du 11 décembre 1960 et l'Intifadha des Palestiniens du 8 décembre 1987.

Pour sa part, le président du MSP, Abderrazak Mokri, a indiqué que "l'Algérie est partenaire de

la cause palestinienne", soulignant que le peuple algérien n'est pas "un peuple qui privilégie ses intérêts personnels au détriment de la cause palestinienne juste".



Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines

«La stabilité de la Libye et du Mali est nécessaire dans la mesure où elle permet de mieux combattre le terrorisme. L'instabilité au Mali et en Libye renforcera les mouvements (terroristes) activant dans la région (...) il y a une convergence de vue de l'Algérie et de l'Espagne quant à la solution politique de la crise libyenne qui doit passer par la dialogue politique associant toutes les parties libyennes concernées qui acceptent le dialogue, à l'exception des mouvements terroristes connus et répertoriés par l'ONU (...) La Libye traverse des moments très difficiles. Il faut que toutes les énergies se mettent en œuvre pour la stabilité de ce pays»



D
I
X
I
T

Le choc d'un scientifique

"Bon dieu, c'est un requin !" La réaction de ce chercheur en dit long sur sa surprise. Son équipe a été envoyée par la chaîne américaine National Geographic pour observer les fonds marins de l'océan Arctique autour de l'archipel François-Joseph, des îles inhabitées au nord de la Russie. Un endroit où les scientifiques ne pensaient pas que l'on pouvait trouver des requins du Groenland, jusqu'à cette découverte.

L'équipe de chercheurs a pu observer le fond de l'océan grâce à une caméra capable de filmer à des profondeurs où l'homme est incapable de plonger, explique le chercheur Alan Turchik. Les conditions y sont si inhospitalières qu'après avoir visionné trois heures de vidéo, Turchik n'avait vu "littéralement aucune trace de vie". "Je pensais que la mission était un échec" confie-t-il, jusqu'à ce qu'un tremblement secoue la caméra, et qu'apparaisse "la grosse tête blanche" d'un requin du Groenland. "Là, je suis un peu devenu fou, avoue le chercheur, et la vidéo en témoigne. C'était très excitant".

Le requin du Groenland, un des plus gros requins carnivores au monde, comparable au grand requin blanc, est le seul à vivre dans l'Atlantique Nord au-delà du cercle polaire. On pensait, jusqu'ici, que son territoire s'étendait du Canada au nord de la Scandinavie. Il est capable de supporter des températures négatives et profondeurs de plus de 2 000 m, et les spécialistes font l'hypothèse qu'il peut vivre plus de 200 ans, ce qui en ferait un des vertébrés à la plus grande espérance de vie.

L'idée des internautes américains

"Quelle est la phrase la plus stupide jamais prononcée par un politicien américain?" Cette question posée par un utilisateur de Reddit jeudi 18 décembre a suscité l'engouement des internautes, qui s'en sont donné à cœur joie en échangeant et en commentant les "perles" de leurs représentants politiques. Tout juste huit heures après sa publication, la question avait déjà reçu plus de 5000 réponses. Sans surprise, George W. Bush, connu pour son sens de la formule involontaire et souvent naïve, n'est pas épargné. Le prédécesseur de Barack Obama est notamment cité pour avoir lancé: "Nos ennemis sont malins et pleins de ressource, et nous le sommes aussi. Ils ne cessent de penser à de nouvelles façons de faire du mal à notre pays et à notre peuple, et ce n'est pas ce que nous faisons". Une histoire de famille puisque son père se distingue lui aussi, notamment avec ce trait d'esprit qui aurait tout à fait eu sa place dans le palmarès du prix de l'humour politique: "J'ai mes propres opinions, des opinions fortes, mais je ne suis pas toujours en accord avec elles". En revanche, le locataire actuel de la Maison Blanche, pourtant pas avare en bons mots, n'a manifestement pas inspiré les internautes.

"Pour la Nasa, l'espace est une priorité"

Mais les Bush père et fils ne sont pas les seuls visés, la républicaine Sarah Palin ou l'égérie du Tea Party, Michele Bachmann, se retrouvant également en bonne place. La première est épinglée pour ses nombreuses gaffes, notamment au sujet de la proximité entre la Russie et l'Alaska dont elle était gouverneure, tandis que la seconde est moquée pour avoir confondu l'acteur John Wayne avec John Wayne Gacy, le clown tueur en série. Sans oublier l'ancien vice-président Dan Quayle, auteur de nombreuses phrases cultes: "Un mot résume probablement la responsabilité de tout vice-président, et ce mot est d'être bien préparé", "pour la Nasa, l'espace est une priorité"

LE GOUVERNEMENT RASSURE

“Aucune révision sur les subventions des produits de large consommation”

Le gouvernement rassure aussi bien les ménages que les travailleurs. La baisse du prix du baril sur les marchés pétroliers n'empêche pas le gouvernement de maintenir le cap contredisant ainsi ceux, des experts, qui « pressaient » l'exécutif de revoir sa copie en se ménageant une loi de Finances complémentaire 2015. Rien n'est sorti de la réunion du conseil interministériel, tenue, mercredi dernier si ce n'est quelques « digressions » de Amara Benyouènes et Mohamed Ghazi, respectivement ministre du Commerce et du Travail.

PAR SADEK BELHOCINE

Pour le ministre du Commerce, « L'Algérie n'est pas en crise », donc il n'y a pas lieu de s'alarmer sur les effets de la chute des cours des hydrocarbures. « Le gouvernement ne compte pas revoir les subventions des prix des produits de large consommation, l'électricité, le gaz et l'eau ». Un engagement réitéré, jeudi, par Amara Benyouènes, ministre du Commerce, devant les journalistes au Conseil de la Nation (Sénat). Le représentant du gouvernement a indiqué qu'« Il ne faut pas croire ce qui est rapporté quotidiennement par la presse nationale », avouant que « certes, les prix du pétrole dégringolent, mais l'Algérie a les moyens et les capacités de faire face à cette situation ». « Le pays dispose suffisamment de moyens financiers pour faire face à cette situation », a-t-il déclaré en marge des travaux du Conseil de la nation, aux journalistes qui l'interrogeaient sur une éventuelle révision de la politique des subventions sous l'effet de la forte baisse des prix du brut. Il assure que « l'Algérie dispose de moyens considérables pour faire face à cette situation ». En septembre dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait déclaré que l'Etat algérien maintiendrait la politique de subvention en relevant que 30% du PIB de l'Algérie, soit l'équivalent de 60 milliards de dollars,

étaient orientés annuellement aux transferts sociaux, en plus des montants consentis par l'Etat au secteur économique au titre des subventions indirectes pour les prix de l'énergie et de l'eau. Dans ce cadre, le FMI avait adressé des « recommandations » à l'Algérie pour cibler les subventions vers les seules couches défavorisées. Autre engagement d'un membre du gouvernement. Il concerne des millions de travailleurs. Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi rassure et réitère que la décision de l'abrogation de l'article 87 bis, du code du travail sera maintenue : « Nous n'allons pas revenir sur la décision de supprimer l'article 87 bis et l'Etat respectera ses engagements concernant cette question », a précisé le ministre en marge d'une session plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales. Il ajoute, dans ce sens, qu'il s'agit d'« intox et l'Etat ne pourra jamais revenir sur cette décision » soulignant que toutes les mesures décidées dans le cadre de la loi de finances 2015 seront appliquées. « La loi de finances 2015 adoptée et qui sera signée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika, sera appliquée dans ses moindres articles », a encore ajouté le ministre. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé, en septembre dernier, à l'ouverture des travaux de la tripartite (gouvernement-

syndicat-patronat) que cette décision (abrogation de l'article 87 bis) entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2015. Il avait souligné également qu'elle concernera en premier lieu les travailleurs qui perçoivent les bas salaires pour toucher progressivement les autres classes afin de « ne pas impacter négativement le budget de fonctionnement de l'Etat et l'économie nationale ». Avant les « sorties » de deux ministres, Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a réaffirmé récemment à Alger que l'Algérie a « les moyens pour maîtriser les effets de la baisse des cours de pétrole ». Dans une déclaration de la cérémonie de remise de Prix algérien de la qualité pour l'année 2014, le ministre a déclaré qu'« en ce moment, notre pays ne subira pas le choc » et avait également rassuré que l'Algérie avait les capacités pour protéger pour protéger et renforcer l'économie qui reste financé par l'Etat. Un petit vent d'optimisme pour les pays producteurs de pétrole. Les prix du pétrole étaient en hausse, hier, en cours d'échanges européens après s'être rapprochés de leurs plus bas niveaux en cinq ans et demi, mais les fondamentaux restent baissiers et les marchés se préparaient à une période de volatilité. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 60,01 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de

Londres, en hausse de 77 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de « light sweet crude » (WTI) pour livraison en janvier, dont c'est le dernier jour de cotation pour ce contrat, gagnait 72 cents à 54,83 dollars. Les prix du Brent et du WTI ont flirté, à 59,09 dollars et 54,11 dollars respectivement, avec leurs plus bas niveaux en cinq ans et demi dans la matinée de vendredi, avant de se stabiliser. « Même si le Brent a clôturé (jeudi) et ouvert juste sous les 60 dollars, le fait que le pétrole se maintienne autour de ce niveau inspire confiance aux marchés » notait un analyste. « Les marchés financiers ont l'air de s'être stabilisés et, en l'absence de données et événements économiques pendant la semaine de Noël, nous pourrions bien vivre une période de calme », ajoutaient-ils. Les prix du pétrole devraient rester déprimés durant le premier semestre 2015, avant de commencer à se reprendre lentement dans la deuxième moitié de l'année grâce notamment à un réajustement de l'offre. Les cours du pétrole ont perdu environ 50 % depuis la fin-juin, grevés par l'abondance de l'offre, le renforcement du dollar et la faiblesse de la demande dans un contexte de ralentissement de l'économie internationale.

S. B.

CRÉATION D'UN PARTI POLITIQUE

Le bout du tunnel pour Benflis

PAR KAMAL HAMED

Nouveau rebondissement dans le projet de création d'un parti politique par Ali Benflis. En effet l'ancien chef de gouvernement vient d'obtenir un rendez-vous pour déposer un dossier au niveau des services compétents du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 17 avril dernier devrait pousser un grand ourf de soulagement car l'obtention de ce rendez-vous, que le ministère a fixé pour le 21 décembre, soit demain dimanche, a été long à se dessiner. En effet, Ali Benflis a entamé, dès le 18 novembre dernier, des démarches pour obtenir un rendez-vous, mais en vain. « Aujourd'hui ce sont donc près de six mois

qui se sont écoulés, sans que cette simple formalité ait pu être accomplie sur un parcours qui s'est révélé particulièrement long et parsemé d'obstacles qu'il était aisé de prévoir » note le communiqué rendu public avant-hier jeudi par Ali Benflis. Il faut rappeler que le premier dépôt du dossier s'est avéré infructueux puisque le ministère de l'Intérieur a demandé des pièces administratives supplémentaires pour compléter le dossier. Lors des formalités du dépôt du dossier le 11 novembre dernier, un problème « technique » a surgi. « La vérification contradictoire des pièces constitutives de ce dossier a fait apparaître la nécessité de procéder à certains ajustements formels s'agissant, notamment, de la présentation des engagements des membres fonda-

teurs » avait alors annoncé un communiqué signé par l'ancien chef de gouvernement. Ainsi et alors que les membres fondateurs du parti ont introduit dans le dossier un engagement collectif, le ministère de l'Intérieur leur a demandé des engagements individuels. Des engagements qui portent, selon ce qui a été dit par des membres fondateurs de ce parti, sur le respect de la Constitution et des lois de la République, le changement du nom du parti et la nécessité de la tenue du congrès constitutif dans un délai maximal d'une année à compter de la date du dépôt du dossier. Ces nouvelles exigences ont été comme il fallait s'y attendre mal perçues par Benflis et ses partisans. Car pur eux ces manœuvres visent seulement à entraver le projet de création d'un parti politique. Mais malgré cela, les membres fondateurs ont décidé de s'y conformer en tous points. C'est ainsi qu'ils ont procédé au changement du nom du parti et à la transformation de l'engagement collectif en un ensemble d'engage-

ments individuels. L'ancien chef de gouvernement, qui semble accorder une grande importance à son projet, est peut être entrain d'entrevoir le bout du tunnel. La création d'un parti politique permettrait à Ali Benflis d'avoir un instrument pour activer en toute légalité car depuis sa défaite lors des élections présidentielles du 17 avril dernier, il n'est pas rentré chez lui comme en 2004 lorsque il a perdu les élections présidentielles de cette année là face toujours au même adversaire, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il est en effet resté très actif sur la scène politique, notamment à travers le Pôle du changement constitué par de nombreux partis politiques qui ont soutenu sa candidature. Passant carrément dans les rangs de l'opposition, Ali Benflis a épousé les thèses de la plateforme politique de la CNLTD qui militait pour une transition démocratique et la tenue d'élections présidentielles anticipées.

K. H.

LOUH L'A ANNONCÉ, HIER

“Ouverture d'une enquête judiciaire sur la mort d'Ebossé”

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé jeudi à Alger l'ouverture d'une enquête judiciaire sur la mort du joueur de la JSK, le Camerounais Albert Ebossé, sur ordre du ministère public qui a achevé l'enquête préliminaire sur cette affaire. En marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué en réponse à une question sur le cours de l'affaire du

décès du joueur camerounais Ebossé que « l'enquête préliminaire ordonnée par le ministère public a été achevée et maintenant une information judiciaire sera ouverte ». Le juge d'instruction « engagera une enquête contre tout individu suspecté dans le crime ou toute autre personne s'étant rendue coupable de manquement dans sa mission », a ajouté le ministre.

R. N.

SECOUSSE TELLURIQUE DANS LA WILAYA DE BLIDA

Une magnitude de 4,7 sur l'échelle de Richter

Une secousse magnitude de 4,7 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 12h06 dans la wilaya de Blida, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique

(CRAAG). L'épicentre de la secousse, ressentie également à Alger, a été localisé à quatre km au nord de la localité de Chebli dans la wilaya de Blida, a précisé la même source dans un communiqué.

MENACÉ DE MORT PAR LE SALAFISTE HAMADACHE

Large élan de solidarité et de soutien pour Kamel Daoud

Après les années de terreur qu'a vécues l'Algérie, les prémices d'une récidive semblent encore une fois menacer une certaine accalmie connue par le peuple algérien. Et pour cause les menaces de mort gravissimes de l'imam salafiste Abdelfatah Hamadache contre l'écrivain-journaliste Kamel Daoud sont graves et ne doivent pas rester impunies.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'écrivain, qui refuse de se laisser impressionner, n'a pas tardé à réagir. D'après les informations de France 24, Kamel Daoud s'est rendu le mercredi 17 décembre dans un commissariat d'Oran, en Algérie, pour déposer plainte contre son pourfendeur pour menace de mort. "Je trouve ça dramatique [ce type de menace] dans un pays qui a beaucoup souffert, mais il ne faut pas y accorder plus d'importance que cela", confie Kamel Daoud à France 24.

"Abdelfatah Hamadache est un simple clown islamiste. C'est un homme médiatique qui a un sens de la comédie très poussé. Mais j'ai toujours pensé à haute voix et je ne vais pas m'arrêter parce qu'il a émis une menace de mort", poursuit l'auteur.

Plus tôt dans la journée, Kamel Daoud avait publié sur son mur Facebook : "Fatwa pour me tuer émise par le mouvement salafiste algérien. Signé par Abd El Fettah Hamadache. Voilà où mène le sentiment d'impunité chez ces gens !". Il précise sa pensée : "Depuis quelques mois, il y a une poussée des islamistes en Algérie et il n'y a pas de ligne rouge. Pas de réaction politique", regrette l'écrivain. La menace de mort d'Abdelfatah Hamadache a soulevé une vague d'indignation sur les réseaux sociaux. Elle réveille en effet le douloureux souvenir

des années 1990. Des dizaines d'intellectuels avaient été assassinés à la suite d'une fatwa proclamant que "ceux qui nous combattent par la plume doivent périr par l'épée". "Cela me touche beaucoup, il y a une vraie solidarité. Cela prouve que les gens savent que l'enjeu ce n'est pas moi, mais de ne pas revenir aux années 1990", a réagi Kamel Daoud sur France 24.

Une pétition pour dire "Non à l'obscurantisme" a été lancée pour appeler les ministres de la Justice et de l'Intérieur "à enclencher des poursuites contre ces appels aux meurtres qui nous rappellent les pires moments de l'Algérie face au GIA" (Groupe islamique armé, responsable de tueries massives dans la décennie 1990). "Nous condamnons avec force les appels au meurtre public d'Abdelfatah Hamadache, autoproclamé chef salafiste algérien",

souligne le texte. La pétition a recueilli plus de 1.700 signatures dans les 12 heures qui ont suivi la mise en ligne. Une page Facebook a également été créée en soutien à Kamel Daoud. Le mouvement d'opposition Barakat, créé durant la campagne présidentielle d'avril, a également dénoncé un "appel odieux et criminel" et apporté son "soutien indéfectible" au journaliste. Des partis politiques ont aussi condamné des "menaces sur les libertés", à l'instar du RCD (Rassemblement pour

la culture et la démocratie, parti libéral anti-islamiste) qui exprime, dans un communiqué publié mercredi, son "entière solidarité à Kamel Daoud" et tient pour responsables "les autorités contre toute atteinte à l'intégrité morale et physique d'un des membres de la corporation journalistique, qui a payé un lourd tribut".

De son côté, Amara Benyounés, a condamné avant-hier à travers son parti, le Mouvement populaire algérien (MPA), la fatwa dont fait l'objet l'écrivain et journaliste Kamel Daoud. « C'est avec une très grande consternation, mais aussi avec une immense révolte et beaucoup d'inquiétude, que nous avons pris connaissance des déclarations criminelles d'un imam politique », indique le parti de Amara Benyounés. « Qui s'en prend violemment au journaliste et écrivain, Kamel Daoud, dont il ne réclame rien moins que la mort. Cet appel au meurtre est intolérable et appelle une réaction immédiate et énergique », ajoute-t-il dans son communiqué. Le parti condamne ainsi « avec la plus grande vigueur ces propos criminels et leur auteur, sans doute nostalgique de la décennie noire où de tels discours ont produit la tragédie nationale ». Il « exprime sa sympathie au journaliste et écrivain, Kamel Daoud, lui fait part de sa solidarité pleine et entière et le conforte dans sa décision de saisir la justice ». Le ministre de la Communication,

Hamid Grine, est pour l'instant le seul ministre à avoir condamné l'appel au meurtre lancé par l'imam salafiste Abdelfatah Hamadache contre l'écrivain et journaliste Kamel Daoud. « Je condamne toute menace contre tout citoyen et évidemment contre Kamel Daoud. Je condamne toute forme de violence écrite ou verbale », a déclaré M. Grine en marge de l'inauguration du Musée de la Radio. « Je suis pour la culture de la tolérance, du dialogue et de l'échange », a-t-il ajouté. Sur la plainte déposée par Kamel Daoud contre l'imam salafiste, le ministre de la Communication a répondu : « La justice algérienne est souveraine et laissons-la faire son travail en toute indépendance ». Aujourd'hui ce qui est à déplorer est toute cette impunité dont jouissent les extrémistes religieux dans notre pays, alors que nous avons dans le passé payé du sang de nos concitoyens. La réponse du ministre de la Justice est autant choquante que les menaces de mort du salafiste Hamadache, puisque il n'a ni condamné les propos, ni exprimé un soutien moral au journaliste Kamel Daoud. Tayeb Louh s'est seulement contenté de déclarer en marge d'une séance plénière de l'APN avant-hier : « Il faut consacrer l'Etat de droit en Algérie. Si quelqu'un se sent victime d'un préjudice il peut déposer une plainte devant la justice ».

K. H.

FRONTIÈRES OUEST

La surveillance renforcée

PAR RAYAN NASSIM

Les Douanes algériennes œuvrent à concrétiser un nouveau programme visant à renforcer les frontières ouest du pays en moyens humains et en équipements de pointe pour la lutte contre la contrebande qui prend des proportions alarmantes, a-t-on appris, jeudi à Tlemcen, de l'inspecteur général des Douanes, Abdelmadjid Mahreche. Ce programme vise à doter les postes de contrôle d'agents formés et de matériels sophistiqués pour parer à toutes les formes de contrebande et de crime organisé et pro-

téger par conséquent l'économie nationale et la santé publique, a-t-il indiqué dans un point de presse, en marge d'une cérémonie de sortie de la 4ème promotion d'agents de surveillance à l'École des Douanes d'Ouled Mimoune (Tlemcen).

M. Mahreche a souligné, dans ce sens, que "les contrebandiers utilisent de nouvelles méthodes et nous modernisons nos moyens et nos équipements pour mettre en échec leurs plans", tout en valorisant les efforts déployés dans les écoles de formation douanière pour préparer des agents ayant de hautes compétences. La promo-

tion sortante est composée de 182 agents (138 hommes et 44 femmes), a indiqué le directeur de l'école, Benaroum Mohamed, notant que celle-ci est la première du genre dans la spécialité qui succède aux précédentes promotions d'agents de contrôle, qui ont vu la sortie, de cette école, d'un nombre global de 1.024 agents dont 24 étrangers.

Cette promotion, a-t-il ajouté, a reçu une formation paramilitaire et professionnelle d'une année, tout en rappelant que la politique de formation assurée par la Direction générale des Douanes repose

sur l'investissement en l'élément humain ayant la capacité de relever les défis et de faire face aux enjeux. Après la baptismation de la promotion au nom du chahid du devoir Meghaber Mohamed, décédé en 1993 en assumant sa mission, des grades et des diplômes ont été remis lors d'une cérémonie aux meilleurs étudiants.

Des exhibitions en techniques de contrôle douanier et en arts martiaux et autres activités de la brigade des motocycles douaniers ont été organisés à cette occasion.

R. N.

BILAN 2014 DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Plus de 80 tonnes de kif saisies

PAR INES AMROUDE

Les différentes unités relevant du deuxième commandement régional de la Gendarmerie nationale ont saisi, lors d'opérations distinctes en 2014 dans l'ouest du pays, 80,227 tonnes de kif traité, a-t-on appris, jeudi à Oran, du chef de service régional de la Police judiciaire relevant de ce corps constitué.

Ces opérations se sont soldées par le démantèlement de 45 réseaux de trafiquants de drogue, a ajouté le lieutenant-colonel Mohamed Hircche lors d'une conférence de presse, organisé par le commandement régional pour présenter le bilan d'activités des 11 derniers mois de l'année en cours.

Le démantèlement de ces réseaux a été le fruit d'un travail de renseignement et d'investigation judiciaire réussi, lancé suite à la mise en échec de plusieurs tentatives d'introduction sur le territoire national d'importantes quantités de kif provenance du Maroc, a-t-il

souligné. Les services de la Gendarmerie nationale ont ainsi arrêté 172 personnes faisant partie de ces réseaux et identifié 98 autres en fuite dont des barons qui font l'objet de mandats d'arrêt de la part de la justice, a-t-il indiqué.

Parmi ces réseaux, les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté 10 narcotrafiquants de nationalités étrangères dont des Marocains, selon le même interlocuteur. Le même bilan présenté par le commandement régional de la Gendarmerie nationale, dont le siège est basé à Oran, relève une hausse du nombre de réseaux démantelés cette année, par rapport aux deux dernières années (32 en 2013 et 20 en 2012).

Le nombre de personnes arrêtées dans les affaires de stupéfiants cette année dans l'ouest du pays est de l'ordre de 1.249 impliqués, soit dans le commerce, la consommation ou le trafic de drogue, a souligné le même responsable, ajoutant que les quantités de kif saisies

ont enregistré une baisse suite au resserrement de l'état sur les narcotrafiquants à travers la bande frontalière, grâce aux équipements réalisés et les mesures renforcées en matière de sécurité et de contrôle frontaliers.

Les gardes-frontières ont saisi plus de 60 tonnes sur la quantité globale de kif saisies à travers les deux wilayas frontalières sur le territoire de compétence du deuxième commandement régional de la Gendarmerie nationale, à savoir Tlemcen et Nâama.

Selon le même bilan, les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré plusieurs affaires de trafic de cocaïne totalisant près d'un kilogramme saisi, ainsi que la mise en échec de tentatives d'introduction de psychotropes de l'Europe de l'Ouest, à travers la bande frontalière ouest du pays.

I. A.

LA FRANCE VEUT REDORER SON IMAGE EN ALGÉRIE

Quand les médias s'en mêlent

La France officielle veut tourner sa page tumultueuse envers l'Algérie. Les médias publics veulent reconquérir leur place dans un pays qu'ils ont mal compris.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des chaînes suivies en Algérie telles que *France 24* et *TV 5* se lancent depuis peu dans une véritable campagne autour de la - quelle l'image de l'Algérie est travaillée autrement. Finie la France paternaliste et donneuse de leçons, place à une image sereine où les axes du partenariat d'exception sont les maîtres-mots des reportages, spots publicitaires et tables rondes qu'organisent ces deux chaînes. Mais pas que ça. Dans les grandes villes algériennes, de larges panneaux publicitaires illustrent la couleur des Algériens comme vedettes de l'audiovisuel français. Des rencontres entre hommes d'affaires algériens et français ne sont contentes pas des palabres habituelles, mais vont au-delà des attentes et des bonnes intentions. D'autres chaînes télévisées et des magazines prestigieux



comme *Le Point* et *Le Nouvel Observateur* commencent à se démarquer de la vision classique qui a fait du couple algéro-français une sorte de bouc-émissaire des adversaires les plus acharnés contre la relance et le dialogue politique constructif entre les deux pays.

Le Président français et son gouvernement sont conscients de l'intérêt que représente pour eux l'Algérie. Et ce n'est pas dans l'optique de caresser dans le sens du poil que cette politique est menée.

C'est plutôt une urgence politico-diplomatique que se résout la France à mettre en ligne. Dans ce sens où les sujets de l'immigration, l'islamophobie, la circulation des personnes, la présence algérienne dans les hautes institutions françaises constituent le gros de cette campagne médiatique qui veut se prolonger au-delà des conjonctures et des effets d'annonce. Plusieurs personnalités politiques, historiens et journalistes spécialisés mènent un débat autour de la mémoire en reconnais-

sant un débat qui n'est pas orienté ou dirigiste comme cela est d'habitude. Pour battre les clichés sur une Algérie qui veut retrouver ses marques, les entretiens avec parfois des personnes inconnues de la société civile veulent montrer une Algérie diversifiée qui a ses propres opinions loin des discours de satisfecit officiels. Pour les analystes français, l'Algérie est toujours qualifiée du deuxième pays francophone du monde et représente par sa géographie et ses ressources un pays d'avenir pour les Français. Les médias publics dont ceux cités en haut ont été instruits de ne pas faire tâche d'huile aux propos racistes, propagandistes de la nostalgie coloniale et stigmatisant les croyances et appartenance religieuse. Même si les autres supports et chaînes TV privées ne suivent pas cette initiative, les observateurs s'accordent à relever que ces dernières sont en perte de vitesse dans l'audimat algérien.

Les chaînes classiques ne parviennent plus à capter l'attention face à l'émergence d'un nouveau pôle médiatique qui veut prairiner une nouvelle approche dans le traitement et l'analyse de l'information touchant à l'Algérie.

F. A.

IMAMS ALGÉRIENS DÉLÉGUÉS EN FRANCE

Les instructions de Mohamed Aïssa

PAR INES AMROUDE

Les imams algériens délégués en France sont appelés à faciliter l'évolution d'un Islam du juste milieu, de convivialité et de respect de l'autre, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa. "Nos imams sont interpellés à faciliter l'intégration et l'évolution d'un Islam du juste milieu, de convivialité, de respect et de l'amour de l'autre", a déclaré M. Aïssa à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre français de l'Intérieur et du Culte, Bernard Cazeneuve, précisant que "c'est un effort qui doit être fourni par les deux parties". M. Aïssa a ajouté que le ministre français "a démontré un engagement, une clarté et une clairvoyance envers la pratique de l'Islam en France, qui doit être imprégnée de citoyenneté, du caractère républicain de l'Etat français et du respect de la laïcité" "C'est un effort qui doit être fourni par les imams algériens délégués en France qui sont formés dans des sciences fondamentales en

Algérie et qui vont être appelés à peaufiner leur formation en France dans l'enceinte de l'institut *El-Ghazali* qui dépend de la Grande mosquée de Paris", a-t-il précisé. Le ministre a affirmé que c'est au niveau de cette institution que les imams algériens "finaliseront leur apprentissage de la langue française, leur connaissance du droit français, de la culture et du caractère laïc de la République française". "M. Cazeneuve a jalonné la démarche.

Nous sommes arrivés à signer une convention qui prévoit une commission mixte qui peaufinera la démarche et qui arrivera à cadrer, jalonner et à accompagner un exercice serein et modéré de la religion de l'Islam en France", a conclu M. Aïssa. Pour sa part, M. Cazeneuve a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la dernière réunion du comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français tenue récemment à Paris.

Concernant ses entretiens avec M. Aïssa, le

ministre français a indiqué avoir évoqué avec son interlocuteur "ce que nous devons faire pour éviter le dévoiement du message de l'Islam par des groupes sectaires terroristes qui n'ont rien à voir avec l'Islam". "C'est pour cela que la mission des imams, qui connaissent profondément la religion musulmane, est d'expliquer ce que cette religion contient comme principes et préceptes", a-t-il ajouté. "Les imams algériens délégués en France sont appelés, dès qu'ils interviennent en France, à comprendre les bases institutionnelles de la République", a-t-il ajouté. Le ministre français de l'Intérieur et du Culte a dans ce sens souligné l'importance de la convention signée entre les deux parties dans ce domaine. L'accord porte notamment sur la formation préparatoire des imams délégués en France, la réhabilitation de la mosquée de Paris et de l'Institut El Ghazali ainsi que sur l'échange d'expériences entre les deux pays dans le domaine culturel et universitaire.

I. A.

RENCONTRES AVEC LES RESPONSABLES ALGÉRIENS

Bernard Cazeneuve : "Elles sont d'un grand intérêt"

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a qualifié les rencontres qu'il a eues avec les responsables algériens jeudi de "riches et d'un grand intérêt".

"Les rencontres que j'ai eues ce matin avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre d'Etat ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïd et le ministre des Affaires étrangères étaient très riches et d'un grand intérêt", a déclaré M. Cazeneuve lors d'un point de presse organisé à la résidence de l'ambassade de France à Alger. Le ministre français de l'Intérieur a indiqué qu'il était question d'aborder toutes les questions à l'ordre du jour et traitées lors de la réunion du comité intergouvernemental de haut niveau tenu à Paris le 4 et 5 décembre et co-présidé par les deux Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Manuel Valls.

Revenant au secteur relevant de ses compétences, il a fait savoir qu'il s'agissait de la coopération dans le domaine de la Police, la sécurité civile ainsi que la formation des cadres de haut niveau de l'administration algérienne, précisant que les deux parties ont mis en place 135 opérations de coopération. A ce propos, le ministre français est revenu longuement sur ses discussions avec son homologue algérien, ayant traité entre autres à la sécurité civile qu'il s'agisse de la lutte contre les incendies en milieu urbain ou encore de faire face aux catastrophes naturelles. Avec le ministre des Affaires religieuses il s'agissait notamment, a fait savoir M. Cazeneuve, de la convention portant sur la formation préparatoire des imams délégués en France.

Interrogé par ailleurs, sur l'évolution de l'enquête sur les moines de Tibhirine, le responsable français a renvoyé les journal-

istes à la déclaration du Premier ministre français, Manuel Valls, le 5 décembre dernier à Paris dans laquelle il a relevé "l'excellente" coopération entre les deux pays dans ce dossier. Par la même occasion, il a réitéré ses "remerciements" pour les autorités algériennes suite à la mobilisation de tous les moyens au lendemain de l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel le 21 septembre dernier à Bouira. Concernant l'indemnisation des victimes des essais nucléaires de la France coloniale, M. Cazeneuve a rappelé que la loi a été votée en 2010 par le précédent gouvernement et prévoit un dispositif d'indemnisation. "Le dispositif de la commission mixte doit permettre d'examiner et d'analyser avec la plus grande attention les dossiers des victimes", a-t-il dit dans ce sens.

R. N.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET CONSENSUS NATIONAL

Belaïd et Sahli se concertent

La révision de la Constitution et l'initiative du Front des forces socialistes (FFS) sur le consensus national comptent parmi les principales questions politiques nationales débattues lors de la rencontre de concertation qui a réuni, jeudi à Alger, le président du Front el Moustakbal, Abdelaziz Belaïd et le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli. Dans une déclaration à la presse au terme de cette rencontre, M. Belaïd a souligné que la rencontre a examiné plusieurs questions politiques, dont le projet de révision constitutionnelle et le consensus national. La rencontre qui sera suivie de plusieurs rencontres similaires est de nature à "soutenir le courant national et républicain. Elle vise à aplanir les difficultés et à valoriser les points positifs enregistrés sur la scène politique nationale", a-t-il indiqué. M. Belaïd a réaffirmé "l'adhésion" de son parti à l'initiative du FFS sur le consensus national, soulignant que sa formation politique "soutient tout ce qui favorise le dialogue et le débat entre la classe politique et la société civile". "Les deux partis saluent l'initiative du FFS et sont disposés à œuvrer pour son aboutissement", a déclaré pour sa part, M. Sahli. L'intervenant a insisté sur "la grande" importance que revêt la révision de la Constitution, exprimant sa satisfaction quant aux concertations "larges et enrichissantes" effectuées à cet effet. Il a plaidé pour l'implication de toutes les franges de la société à l'élaboration d'une Constitution, dont la teneur sera approuvée par tous les Algériens. M. Sahli a appelé les Algériens à "une plus grande mobilisation" autour de leurs institutions de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire, afin de "mieux faire face aux graves défis sécuritaires et de préserver l'unité nationale (...), en œuvrant à mettre ces institutions phares à l'abri des tiraillements politiques".

L. B.

JOURNÉE D'INFORMATION EN JANVIER 2015

"La loi de finances 2015 et son impact sur l'entreprise"

Une journée d'information sur la loi de finances 2015 sera organisée le 5 décembre prochain par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, sous le parrainage des ministères des Finances et du Commerce.

PAR KAHINA HANMOUDI

Cette journée organisée sous le thème : «La loi des finances 2015 et son impact sur l'entreprise» à l'Hôtel el Aurassi, cible les chefs d'entreprise et les administrateurs financiers de multinationales et sera animée par des hauts responsables de l'administration fiscale et douanière.

Avant-hier le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a souligné que toutes les mesures décidées dans le cadre de la loi de finances 2015 seront appliquées.

"La loi de finances 2015 adoptée et qui sera signée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, sera appliquée dans ses moindres articles", a encore ajouté le ministre. La loi de finances pour 2015 (PLF) prévoit la mobilisation de 8.858,1 milliards DA au titre des dépenses publiques, hausse de 15,7% par rapport à la LF de 2014, induites notamment par la forte croissance des dépenses d'équipement (+32,1%). La hausse des dépenses de l'Etat au titre de l'exercice 2015 s'explique aussi par la croissance des dépenses de fonctionnement qui sont de +5,5%, selon ce projet de loi dont l'APS a obtenu une copie. Les dépenses d'équipement prévoient des autorisations de programme (AP) pour 4.079,7 milliards DA, des crédits de paiement (CP) pour 3.885,8 milliards DA et un programme neuf de 1.178 milliards DA. Le document table sur des recettes budgétaires de l'ordre de 4.684,6 milliards DA, soit un déficit budgétaire de 4.173,3 milliards DA (22,1% du produit intérieur brut (PIB)). Pour les dépenses de fonctionnement publiques, elles sont estimées à 4.972,3 milliards de DA en 2015 contre 4.714,5 milliards DA en 2014 (+5,5%), évoluant notamment sous l'effet des accroissements des dépenses de rémunérations du personnel des administrations centrales et déconcentrées qui augmentent de 6,45% par rapport à la LF 2014. Cette augmentation de 6,45% dans cette catégorie de dépenses intervient sous l'effet combiné de la prise en charge de nouveaux postes budgétaires et du produit de la formation ainsi que de l'impact des avancements dans les carrières, explique la même source évaluant à 2.104,4 milliards de DA les dépenses de rémunérations.



Le budget de fonctionnement de l'Etat pour l'exercice 2015 intégrera en outre un montant de 310,5 milliards DA de provision groupée couvrant celles destinées pour les dépenses éventuelles, l'incidence de la révision de la définition du salaire minimum garanti (SNMG) et d'autres dépenses liées à la protection de personnes âgées et l'impact éventuel lié aux fluctuations des cours du blé et de la poudre de lait sur le marché international.

Consacrée pour la première fois dans le PLF 2015, la définition du SNMG a été révisée à la faveur de l'abrogation de l'article 87 bis de la loi numéro 90-11 du 21 avril 1990, relative aux relations du travail, annoncée en février dernier.

Du côté des recettes, la proposition du budget de l'Etat pour 2015 table sur des recettes en produits de la fiscalité pétrolière de l'ordre de 1.722,9 milliards DA et des

recettes non pétrolières de 2.961,7 milliards DA. Evoluant sous l'effet de la progression de 3,68% du volume des exportations d'hydrocarbures, la fiscalité pétrolière a recouvré en 2015 devrait s'établir à 4.357,1 milliards de DA, générant ainsi une plus value à verser dans le Fonds de régulation des recettes (FRR) de l'ordre de 2.634,2 milliards DA à la fin de l'année prochaine. Avec un solde prévu de 4.429,3 milliards DA à fin 2015 (contre 5.284,8 milliards de DA prévu à fin 2014), le FRR devra financer une part de 83,3% du déficit du Trésor public (3.489,7 milliards DA).

Sur un autre plan, les prévisions du budget public pour 2015 tablent sur un taux de croissance économique de 3,42% globalement et de 4,25% hors valeur ajoutée générée par les hydrocarbures.

La valeur du PIB passera, quand à elle, de 18.191,4 milliards DA dans la LF 2014 (17.647,5 milliards DA en clôture de 2014) à 18.896,1 milliards DA dans le PLF 2015. Son taux de croissance passe, toutefois, de 4,5% dans la LF 2014 à 3,4% dans le PLF 2015, alors qu'on prévoit 3,8% en clôture de l'année en cours.

La croissance du PIB reste tirée essentiellement par le secteur du BTP (+5,20%), des services marchands (+4,60%) et des hydrocarbures (+1,72%).

Pour participer à cet événement, il vous faut régler les frais de participation, qui s'élèvent à 28.000 DA (couvrant la documentation, le porte-documents, le déjeuner et la pause-café), à l'ordre de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, par chèque ou par virement bancaire au compte BNA numéro 00100/ 599 0300 351 732 clé 40 au plus tard le jour de séminaire. Vous pouvez par ailleurs confirmer votre participation par fax ou par email : m.mouhoune@gmail.com, le 4 janvier 2015 au plus tard.

K. H.

CREDIT SANS INTERETS

Remboursement de 28 % des crédits

PAR RAYAN NASSIM

Le taux de remboursement des crédits "Qard Hassan" (crédit sans intérêts), octroyés à des jeunes chômeurs dans le cadre du Fonds de la Zakat, est estimé actuellement à l'échelle nationale à 28%, a indiqué, jeudi à Ain Temouchent, un conseiller du ministre des Affaires religieuses et Wakfs.

"Au moins 28% des crédits Qard Hassan ont été remboursés dans leur totalité par les bénéficiaires au niveau national", a déclaré M. Ahmed Saïdi à l'APS, en marge d'une rencontre de sensibilisation

portant sur le lancement de la 13ème campagne du Fonds Zakat. Ce taux a été qualifié par le conseiller du ministre "d'insuffisant" au vu des efforts consentis par les pouvoirs publics à travers les instances de gestion de ce Fonds pour aider les jeunes à monter leurs propres micro-entreprises. "Ce crédit est passé de 50.000 DA/promoteur à 350.000 et 500.000 DA actuellement", a-t-il souligné, rappelant que pas moins de 9.000 micro-entreprises ont été créées dans ce cadre.

"Pour recouvrer ces crédits qui serviront à aider d'autres jeunes, le ministère

compte sur la sensibilisation des intéressés pour éviter tout recours à la justice. Les délais de remboursement étant négociables avec la banque El Baraka", a-t-il dit. Pour M. Saïdi, qui a déjà tenu des réunions similaires au niveau de 12 wilayas du pays, l'institutionnalisation du Fonds de la Zakat contribuera à l'amélioration de la transparence dans la gestion des deniers apportés par les citoyens à ce Fonds. Depuis son lancement en 2003 et à l'issue de la 12ème campagne, ce Fonds collecté a atteint un montant global de 1,72 milliard DA, a-t-il relevé.

Lors de sa réunion avec les imams en charge du Fonds de la Zakat à Ain Temouchent, le conseiller du ministre a mis l'accent sur l'intérêt de sensibiliser les bénéficiaires du Qard Hassan pour le remboursement de leurs dîs. Selon le directeur des affaires religieuses et wakfs de la wilaya, le taux de remboursement, dans la wilaya, a atteint 9,83% pour 119 projets ayant nécessité, entre 2007 et 2013, un investissement de 18.071.032 DA.

R. N.

MAIN-LEVÉE DE L'AVION D'AIR ALGÉRIE À BRUXELLES

L'appareil de retour à Alger

L'avion d'Air Algérie objet d'un litige avec la société néerlandaise K'Air BV a décollé jeudi à 16h30 de l'aéroport de Bruxelles à destination d'Alger, après que la compagnie nationale eut reçu la main-levée de l'appareil, a annoncé Air Algérie. "Après évolution de la situation, ce jour 18 décembre en fin de matinée, Air Algérie a reçu la main-levée émanant de l'huissier de justice. Après les vérifications techniques d'usage, l'avion a décollé de l'aéroport de Bruxelles à 16h30 à destination d'Alger", a indiqué la compagnie dans un communiqué transmis à l'APS.

"Les procédures judiciaires suivront leur cours normal", a précisé le communiqué. La même source a souligné aussi que dès le premier jour de la retenue de l'avion d'Air Algérie à Bruxelles, "une cellule de crise a été installée au niveau du siège de la compagnie".

De même, "une équipe de juristes a été dépêchée à Bruxelles où elle a travaillé avec les avocats de la compagnie sur place", poursuit le communiqué, ajoutant "qu'un suivi permanent était assuré par le siège, tout en tenant les autorités publiques régulièrement informées". Samedi dernier, Air Algérie avait annoncé dans un communiqué que l'un de ses avions, assurant la liaison Bruxelles-Alger, avait été retenu vendredi, sur décision de la justice belge, à l'aéroport de Bruxelles suite à un litige avec la société néerlandaise K'Air BV, "malgré la procédure légale engagée par la compagnie aérienne algérienne". Le litige opposant Air Algérie à K'Air BV concerne un contrat de vente d'appareils réformés appartenant au transporteur aérien national et que les deux parties avaient signé le 6 juillet 2008.

Air Algérie avait affirmé auparavant que la somme de 2

millions de dollars, réclamée par K'Air BV qui a conclu un contrat d'achat d'appareils réformés à la compagnie nationale, ne constituait pas une caution.

Lundi dernier, le ministre des Transports Amar Ghoul avait affirmé que le dossier de l'avion d'Air Algérie bloqué à Bruxelles, "est bien pris en charge", et s'attendait à ce qu'il soit "clos prochainement".

Les ambassadeurs de Belgique et des Pays Bas à Alger, respectivement M. Frédéric Meurice et Mme Willemijn Van Haften, avaient été convoqués dimanche au ministère des Affaires étrangères qui avait annoncé samedi le rappel des ambassadeurs d'Algérie auprès du Royaume de Belgique et du Royaume de Hollande "pour consultations".

R. N.

SÉMINAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Créer une politique sociale unique et formaliser les projets

CPM Consulting organisera le premier Séminaire national les 21 et 22 janvier 2015 à Alger portant les indicateurs de développement humain appliqués à l'entreprise.

PAR AMAR AOUIMER

S'adressant aux cadres d'entreprises, aux dirigeants, aux fonctionnaires ainsi qu'aux cadres des collectivités locales, ce séminaire s'intéressera aux indicateurs de mesure de la performance et de développement humain dans l'entreprise, pour promouvoir l'innovation, l'intelligence collective, le travail sur valeurs et le pilotage du changement.

Les organisateurs de cet événement soulignent que ce Séminaire national sera également « une occasion pour travailler la posture du manager, travailler la cohésion d'équipe pour créer une politique sociale unique et formaliser un projet ».

Ainsi, pour ce faire, ajoutent-ils, « des



simulations pratiques, des études de cas, des témoignages d'experts et des apports théoriques seront partagés avec les participants. Parmi les bonnes raisons pour s'inscrire : Prendre en compte les besoins des clients/consommateurs de manière plus globale et plus pérenne. Innover, dégager un avantage de marché, une dif-

férenciation et une augmentation de la valeur de la marque. Mobiliser le personnel pour s'engager dans une démarche volontaire et responsable. Prévenir et maîtriser les risques environnementaux et sociaux. Réduire ses coûts, Valoriser son image et préserver son crédit dans la société. Les personnes intéressées désirant

participer sont invitées à remplir notre fiche d'inscription ».

Il s'agit, pour les participants à cette rencontre, de savoir comment mesurer la performance dans l'entreprise pour que les indicateurs de développement humain servent à mettre en place une politique RH plus efficace. Mais également connaître les méthodes de promouvoir des dimensions du bonheur dans l'entreprise aujourd'hui négligées et comment, par une politique sociale unique, répondre à la diversité des préoccupations personnelles.

Il y a lieu aussi d'intégrer les questionnements liés au développement durable, comme leviers de développement et d'évolution des entreprises et développer une pensée systémique et une approche permettant de progresser simultanément sur quatre plans : innovation, intelligence collective, travail sur les valeurs, pilotage du changement.

Les séminaristes sauront aussi comment travailler la posture du manager, partager et expérimenter des outils, travailler la cohésion d'équipe, formaliser un projet.

A. A.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

Le P3A répond aux attentes de l'administration algérienne

Lancé vers la fin de l'année 2007 pour faciliter la réussite du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, le programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre les deux parties (P3A) a touché une large part de l'administration algérienne en « répondant à ses attentes en matière de progrès et d'acquisition de connaissances », a affirmé le directeur de ce programme, Saïd Benmerad. « En huit ans d'existence, le P3A a progressivement touché une part très importante de la sphère publique algérienne, répondant à ses attentes en matière de progrès et d'acquisition de connaissances », a-t-il indiqué à l'occasion d'un atelier sur le bilan et les perspectives du P3A. Relevant la pertinence de ce programme multisectoriel par rapport aux besoins de l'administration algérienne pour la mise en œuvre de l'accord d'association, Benmerad a fait remarquer que cette pertinence a été soulignée tant par le ministère des Affaires étrangères tant que par le ministère du Commerce et par toutes les

administrations bénéficiaires. Selon ce responsable, le montage du P3A a permis, dans le cadre de ses activités, de contribuer à l'amélioration de la coopération économique, de la protection du consommateur, du domaine de la justice et de progresser sur les normes et la conformité. Détaillant les réalisations du P3A, le directeur du programme a fait savoir que le jumelage institutionnel, considéré comme instrument clé du programme P3A, a permis de « construire un véritable partenariat privilégié » dont les activités couvrent 28 secteurs au profit de 14 ministères. « Sur les 14 jumelages réalisés ou en cours, 13 se rattachent au domaine de la coopération économique », a-t-il précisé. Evoquant le TAIEX, autre instrument de coopération administrative entre l'Algérie et l'UE, Benmerad a affirmé que « 90 opérations TAIEX ont été réalisées et 37 autres sont en instance ».

Dans le cadre de l'instrument SIGMA, seuls 3 projets ont été inscrits dont deux ont été menés d'avril 2012 à décembre

2013, l'un concernant le développement de la fonction publique et un autre concernant une revue par les pairs de la Cour des Comptes, a-t-il souligné. Cependant, a-t-il poursuivi, plusieurs études notamment sur l'avancement de l'accord d'association ont été réalisées et de nombreuses autres actions ponctuelles ont été menées afin de répondre à des demandes d'appui urgentes nécessitant une réponse dans un court délai. S'agissant de la troisième phase du P3A dotée d'un budget de 36 millions d'euros et qui démarre pour une durée de 4 ans, cette nouvelle étape « a considérablement étendu le champ des secteurs considérés qui ne sont pas à caractère économique », a-t-il ajouté.

Ainsi, 12 à 15 projets de jumelage seront lancés en 2015 et 200 autres opérations seront menées, a-t-il prévu. Le P3A est un programme qui bénéficie de phases de financement successives dont la première a débuté en décembre 2007. Cette phase dotée d'un budget de 10 millions d'euros, a ciblé prioritairement les volets

économiques et commerciaux de l'accord d'association. La deuxième phase, lancée en mai 2012 a été dotée de 29 millions d'euros. Le P3A a été ainsi élargi à la coopération à de nouveaux secteurs tels que la pêche, l'agriculture, la justice, les transports ainsi que la gestion des finances publiques pour laquelle un appui spécifique de 5 millions d'euros a été octroyé.

R. E.

LE PRIX DE LA QUALITÉ ATTRIBUÉ À UNE ENTREPRISE DE PRODUCTION DE PLÂTRE

La société allemande de droit algérien Knauf plâtre fleurus se distingue

Le Prix national de la qualité, qui récompense chaque année la meilleure entreprise, a été attribué à la société allemande de droit algérien Knauf plâtre fleurus.

Se félicitant de cette distinction, composée d'un trophée et d'un chèque d'une valeur de 2 millions de DA, le Directeur général de cette entreprise, Abdelatif Brahim, a indiqué que sa société, créée en 2006 à Oran, exportait sa production vers sept pays. Knauf plâtre fleurus emploie 310 personnes et produit 2 millions de m2 de plâtre/an, et a formé 5.000 jeunes dans les spécialités liées aux métiers et techniques de plâtre au sein de son centre de formation, a-t-il ajouté.

Intervenant lors de cette cérémonie qui remise du 12ème Prix de la qualité, qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale de la normalisation, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a relevé l'importance du respect de la qualité et de l'innovation dans le processus de production.

L'application des normes « assure une meilleure compétitivité aux entreprises algériennes et leur permet de s'intégrer facilement dans l'économie mondiale », a-t-il souligné. Dans ce sillage, il a aussi appelé à protéger l'économie nationale: « Nous avons toutes les capacités pour protéger notre économie (...) mais nous devons très vite mettre en place d'autres protections qui touchent notamment la production nationale et le consommateur. »

R. E.

BAISSE DES COURS PÉTROLIERS

Benyounès écarte toute révision des subventions

Le gouvernement n'envisage pas de réviser sa politique de subvention des produits de large consommation en dépit de la baisse des prix du pétrole, a affirmé, le ministre du Commerce, Amara Benyounès. « Aucune subvention ne sera revue, nous ne toucherons à aucune des subventions. Le pays dispose suffisamment de moyens financiers pour faire face à cette situation » de chute des cours mondiaux de pétrole, a déclaré le ministre à la presse, en marge des travaux du Conseil de la Nation, qui l'a interrogé sur une éventuelle révision de la politique des subventions sous l'effet de la forte baisse des prix du brut. « C'est vrai que les prix du pétrole ont chuté, mais nous ne sommes pas, pour autant, dans une situation de crise. L'Algérie dispose de moyens

considérables pour faire face à cette situation », a-t-il expliqué. Les principaux produits qui sont soutenus par l'Etat sont les produits alimentaires de première nécessité tels que le sucre, l'huile, la semoule et le lait ainsi que les carburants, rappelle-t-on. Sur une autre question des journalistes relative à l'augmentation continue de la facture des importations, Benyounès a considéré que le gouvernement ne pourrait pas « interdire » l'importation de certains produits bien qu'ils ne soient pas nécessaires, étant donné que le respect des règles du commerce extérieur consacre la liberté des échanges. L'Algérie « est sortie de la gestion administrative du commerce, et c'est la loi du marché qui règne actuellement », a-t-il souligné en écartant un impact de la baisse des prix du pétrole

sur l'approvisionnement du marché national.

En septembre dernier, rappelle-t-on, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait assuré du maintien de la politique de subvention en relevant que 30% du PIB de l'Algérie, soit l'équivalent de 60 milliards de dollars, étaient orientés annuellement aux transferts sociaux, en plus des montants consentis par l'Etat au secteur économique au titre des subventions indirectes pour les prix de l'énergie et de l'eau.

Evoquant les suggestions du FMI adressées à l'Algérie sur la nécessité d'un ciblage des subventions vers les seules couches défavorisées, M. Sellal avait affirmé que les pouvoirs publics avaient rétorqué à cette institution financière internationale que « chaque chose en son temps ».

R. E.

M'SILA

Electricité et gaz pour des centres ruraux

Un montant de 669 millions de dinars a été puisé du budget de la wilaya de M'sila, au titre de l'exercice 2014, pour financer des projets de raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel dans des centres ruraux et des petites localités, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Une quarantaine de petits centres urbains et 32 groupements ruraux où vivent plus de 60.000 habitants est concernée par cette action destinée, selon la wilaya, à encourager la fixation des populations et à développer des activités pastorales et agricoles dans ces régions. Ces opérations de raccordement, menées par la Société de distribution de l'électricité et du gaz Est (SDE) seront livrées "avant la fin du premier trimestre de l'année 2015".

Elles permettront, selon la même source, de porter les taux de raccordement à plus de 58 % pour le gaz naturel et à 94 % pour l'électricité.

Les services de la wilaya ont souligné que les budgets consentis depuis 2010 par cette collectivité pour permettre aux populations de bénéficier de l'électricité au gaz naturel s'élèvent à plus de 5 milliards de dinars.

M'SILA

Projets de plusieurs infrastructures sanitaires

La feuille de route, tracée par le secteur de la santé pour le quinquennat 2015-2019 prévoit, dans la wilaya de M'sila, "la réalisation, la réhabilitation et l'équipement de nombreuses infrastructures", selon la direction concernée. La même source a notamment fait état, dans ce contexte, de la construction et de l'équipement de onze polycliniques, dont deux au chef-lieu de wilaya, dans le nouveau pôle urbain et au quartier de la Rocade. La feuille de route prévoit également la réalisation de six Etablissements publics de santé de proximité (ESPS) à M'sila, Bousaâda, Sidi Aïssa, Aïn El Melh, Magra et Bensrouf, ainsi que la réhabilitation de plusieurs "unités légères de santé", a-t-on indiqué. Ces opérations nécessiteront un investissement public de l'ordre de huit milliards de dinars, a également affirmé la même source, rappelant que le secteur de la santé a consommé, depuis 2000, plus de 25 milliards de dinars pour la réalisation de plusieurs structures, engendrant une "nette amélioration" des prestations sanitaires.

APS

MEDEA, KSAR EL-BOUKHARI

Réalisation d'une maison de l'artisanat et des métiers traditionnels

La future maison de l'artisanat abritera une douzaine d'ateliers couvrant divers métiers et viendra s'ajouter aux deux structures déjà opérationnelles, en l'occurrence les Maisons de l'artisanat et des métiers traditionnels de Damiette et Rokia-Mustapha.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans les tout prochains mois, la ville de Ksar-el-Boukhari (65 km au sud de Médéa) sera dotée d'une maison de l'artisanat et des métiers traditionnels qui

aura pour vocation la promotion et la sauvegarde du savoir-faire traditionnel local menacé de disparition, a annoncé la Chambre de l'artisanat et des métiers. Cette structure, qui entrera en activité au courant du 2^e trimestre de l'année 2015,

servira de vitrine aux produits manuels traditionnels qui faisaient, autrefois, la réputation de cette région, dont les célèbres tapis de laine, la kechaba, la poterie et la sellerie, menacés, aujourd'hui, d'extinction faute d'une réelle prise en charge, ont souligné à l'APS les responsables de la chambre de l'artisanat et des métiers. La future maison de l'artisanat et des métiers traditionnels abritera une douzaine d'ateliers couvrant divers métiers, a précisé l'APS. Au niveau du chef-lieu de wilaya, elle viendra s'ajouter aux deux structures déjà opéra-

tionnelles, en l'occurrence les maisons de l'artisanat et des métiers traditionnels de Damiette et Rokia-Mustapha où activent, depuis plusieurs années, des artisans spécialisés dans divers métiers. Cette structure va contribuer, outre sa vocation promotionnelle, à la sauvegarde et à la préservation de certains métiers traditionnels menacés de disparition, à travers l'organisation, in situ, de cycles de formation dans ces métiers au profit de jeunes désireux acquérir un savoir-faire.

B. M.

BLIDA, CAMPAGNE DE PROXIMITÉ DANS LES ZONES ENCLAVÉES

Examens médicaux pour 382 citoyens

Une population globale de plus de 380 citoyens des zones rurales et reculées de Blida ont bénéficié d'examens médicaux au titre d'une campagne lancée, en juin dernier, par la Protection civile de la wilaya, a indiqué la direction de ce corps constitué.

"Au total, 382 citoyens ont bénéficié d'examens et soins médicaux, d'une prise en charge psychologique et de médicaments, au titre de cette campagne médi-

cale de proximité, qui se poursuit toujours, et dont l'encadrement est assuré par des médecins, des psychologues et des secouristes de la Protection civile", a indiqué à l'APS le chargé de la communication auprès de cette direction. Jusqu'à fin novembre, l'opération a profité à 51 villages et bourgs sur les 60 programmés à travers 19 communes de Blida, a ajouté la source, signalant sa poursuite jusqu'à la fin de l'année. Les sorties médicales ont

englobé les communes de Bouarfa, Blida, Chréa, Boufarik, Soumaa, Guerrouaou, Oued-El-Alleug, Béni Tamou, Ben Khelil, Bouinane, Bougara, Meftah, Djebabra, Oued Djer, Mouzaïa, Aïn Romana et Chiffa. Selon la même source, cette campagne médicale de proximité reprendra son activité en 2015, après l'évaluation de son action en 2014, en vue de redéfinir ses priorités.

APS

DJELFA, FÊTE DE L'OLIVE

Célébration de la 1^{re} édition

La wilaya de Djelfa a célébré, au début de ce mois de décembre, sa première Fête de l'olivier et des olives, en présence de nombreux producteurs et professionnels de la filière oléicole.

"La manifestation est surtout d'ordre promotionnelle pour la filière", a indiqué le directeur des services agricoles, Ahmed Laiyar, soulignant le développement "fulgurant" de la filière en un peu plus d'une dizaine d'années, en passant d'une surface d'oliviers de 150 ha en 2000 à plus de

9.000 ha actuellement. "L'occasion est mise à profit pour susciter de nouvelles vocations dans cette filière agricole qui a fait ses preuves dans la wilaya, et dont les resultants sont positifs à plus d'un égard", a-t-il ajouté.

M. Laiyar a cité, dans ce sens, le contrat de performance de la wilaya fixant pour la filière un objectif de 35.000 ha d'oliviers à l'avenir, au vu des résultats positifs observés sur le terrain.

La manifestation a donné lieu à la présentation d'une expérience-pilote en la

matière, représentée par une exploitation privée d'oliviers d'une surface de 132 ha, ainsi que d'une huilerie mise en service, par le même exploitant en 2009, dont la capacité de traitement est estimée à 40 quintaux d'olives/heure.

La wilaya de Djelfa s'attend à une récolte de plus de 117.00 qx d'olives, durant la présente campagne oléicole, dont le rendement devrait dépasser le seuil d'1,279 million de litres d'huile d'olives, prévoit-on à la DSA.

APS

MASCARA, OLIVE SIGOISE

Démarches pour une labellisation



La mission des experts de l'UE est de mettre en place, dans deux ans, une base technique, juridique et professionnelle couronnée par un cahier de charges fixant les modalités d'obtention du label "Sigoise".

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour la labellisation de la variété d'olive de table Sigoise, qui fait la réputation de la région de Sig dans la wilaya de Mascara, une démarche a été entamée avec l'Union européenne (UE), a indiqué un inspecteur au ministère de l'Agriculture et du développement rural.

Lors d'une rencontre, en présence d'agriculteurs, de propriétaires d'usines de transformation d'olives et d'une délégation de trois experts de l'Union européenne (UE) conduite par Philippe Decesse, chargé du jumelage entre le ministère de

l'Agriculture et du Développement rural et l'UE, Hamid Hamdani a précisé qu'une délégation d'experts accompagnera la démarche de labellisation de cette variété en vue de sa promotion.

Selon l'APS, cette opération intervient après que l'Algérie a proclamé, au mois de juillet 2013, une loi permettant aux produits agricoles algériens de "être compétitifs sur le marché intérieur et extérieur et encourageant la diversification des exportations.

La mission des experts de l'UE est de mettre en place, dans deux ans, une base technique, juridique et professionnelle couronnée par un cahier de charges fixant les modalités d'obtention du label Sigoise, qui donne accès aux marchés internationaux dont ceux de l'UE et œuvre à la promotion de cette variété et son prix, a affirmé Philippe Dessis.

Au début du mois de décembre, la délégation d'experts est arrivée à Mascara où elle a visité des plantations oléicoles et des usines de transformation de l'olive.

Financée par l'UE, la mission intervient en application de l'accord de jumelage entre le ministère algérien de l'Agriculture et l'UE portant sur la labellisation de trois produits agricoles pilotes en Algérie. Il s'agit des dattes de Tolga, les figues sèches de Béni Maouche et l'olive de table Sigoise de Sig.

Le directeur des services agricoles de la wilaya de Mascara, Khaled Larabi, a rappelé que l'olive "Sigoise" se distingue par sa qualité à l'échelle nationale, avant d'annoncer que cette variété sera renforcée par de nouvelles mesures pour une labellisation.

Dans la wilaya de Mascara, la production d'olive de table est en amélioration constante sur le plan qualitatif et quantitatif. Cette année, une production de 500.000 quintaux est prévue dépassant de loin celle de l'année dernière, à la faveur de la disponibilité de quantités supplémentaires d'eau d'irrigation, de l'entrée en production de terres agricoles nouvelles et de l'absence de maladies parasitaires.

B. M.

GUELMA, AÏN-BEN-BÉIDA

Réalisation d'un marché de gros de fruits et légumes

Les travaux de réalisation d'un marché de gros des fruits et légumes, à caractère régional, viennent d'être lancés dans la commune d'Aïn Ben Beïda (60 km à l'est de Guelma), ont indiqué les services de la wilaya.

Les travaux de réalisation de cette nouvelle infrastructure, pilotés par l'entreprise publique "Magro", seront livrés au bout d'un délai de 18 mois, selon la même source. Ce marché de gros est destiné à approvisionner sept (7) wilayas du pays en fruits et légumes, en l'occurrence

Annaba, El Tarf, Skikda, Tébessa, Oum-El-Bouaghi, Souk Ahras et Guelma, a-t-on ajouté, soulignant que ce projet générera, à terme, 2.000 emplois directs et 1.600 autres indirects.

Une superficie de 15 hectares a été réservée à ce marché régional au lieu-dit El Matarieh, dans la commune d'Aïn-Ben-Beïda, sur un site considéré comme "stratégique" car situé au cœur d'un réseau routier dense, au confluent de trois wilayas, à savoir Guelma, Annaba et El Tarf, et à 4 km à peine d'un échangeur desservant l'autoroute Est-ouest, ont

souligné les services de la wilaya.

Ce marché comprendra, a également précisé cette source, 195 carrés (ou box), 30 chambres froides, une bascule d'une capacité de 30 tonnes, en plus de nombreux équipements d'accompagnement, notamment une salle de soins, un petit hôtel et une décharge contrôlée.

Selon la fiche technique du projet, 400.000 tonnes de marchandises transiteront annuellement par ce marché de gros conçu pour accueillir 3.000 véhicules et 6.500 personnes par jour.

APS

OUARGLA

Modernisation du réseau routier

Une enveloppe de 513 millions DA a été réservée pour la modernisation du réseau routier de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris des services de wilaya.

Ce montant a été retenu dans le cadre du budget primitif de la wilaya d'Ouargla de l'année 2015, pour la réalisation de plusieurs axes routiers, dont celui reliant le village de Debliche, dans la commune de N'goussa, à la RN 5 sur une distance de 20 km dotés de signalisation.

Le programme concerne aussi la réhabilitation d'un tronçon du chemin de wilaya CW 206 traversant la localité de Chott, dans la commune de Aïn-Beïda et ce, sur un linéaire de 2 km, selon la même source.

Il sera procédé, par ailleurs, à l'achèvement de l'opération de dédoublement du CW-305 reliant la RN 3 à la commune de Sidi Slimane, dans la daïra de Mégarine, sur 3 km ainsi que de l'étude de réalisation concernant le dédoublement de la route entre l'aéroport de Sidi-Mahdi (Touggourt) et la RN 16.

Ces opérations entrent dans le cadre des efforts visant la modernisation et le développement des réseaux routiers à travers la wilaya qui a enregistré, ces dernières années, une avancée dans la réalisation de dédoublements de routes et l'extension du réseau routier.

Le réseau routier de la wilaya d'Ouargla atteint les 2.500 km, constitués de 1.500 km de routes nationales, de plus de 400 km de chemins de wilaya et de près de 600 km de routes communales, selon les services de la wilaya.

JIJEL

Le centre d'hémodialyse d'El-Milia opérationnel

Le centre d'hémodialyse d'El-Milia (Jijel) vient d'être mis en service, a indiqué la direction de wilaya de la Santé et de la population (DSP). Situé dans l'enceinte de l'hôpital Bachir-Mentouri de la ville d'El Milia, cet équipement, réalisé pour un montant de 230 millions de dinars, "permettra d'éviter des déplacements des malades de la région d'El Milia vers d'autres structures, notamment à Jijel, et d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance rénale dans la wilaya", a précisé de même source.

Doté de vingt lits, le nouveau centre d'hémodialyse d'El-Milia est équipé de seize générateurs et dispose d'une salle d'hémodialyse, d'une salle de consultations, d'un pavillon d'hospitalisation, d'un laboratoire et d'une pharmacie.

Avec la mise en service de ce centre encadré par un médecin spécialiste, quatre médecins généralistes et six agents paramédicaux, la wilaya dispose désormais d'insuffisance rénale dans la wilaya", a précisé de même source.

APS

APRÈS DES DÉCENNIES DE TENSIONS HÉRITÉES DE LA GUERRE FROIDE

Rapprochement historique entre les Etats-Unis et Cuba

Les Etats-Unis et Cuba ont engagé mercredi un rapprochement spectaculaire après des décennies de tensions héritées de la guerre froide, suscitant l'espoir d'un rétablissement des relations diplomatiques et d'une plus grande coopération économique.

Washington va engager des pourparlers avec le gouvernement cubain pour normaliser les relations entre les deux pays. Barack Obama pourrait ainsi annoncer un assouplissement de l'embargo qui frappe Cuba. Dans d'une allocution historique depuis la Maison Blanche, Obama a déclaré que "l'isolement de Cuba n'a pas fonctionné", en allusion à l'embargo imposé à ce pays depuis 1962.

Rapprochement "historique" après 52 ans de rupture

Le président américain s'est engagé à ce propos à examiner avec le Congrès la levée de l'embargo qui est dénoncé par plusieurs pays. Avec cette annonce, Obama ouvre nouvelle page historique en renouant avec son voisin cubain, dont les relations sont interrompues depuis plus d'un demi-siècle. Une ambassade U.S sera ouverte à La Havane "dès que possible", un échange de prisonniers a eu lieu, des restrictions touristiques seront levées et Cuba participera au Sommet des Amériques en 2015.

De son côté, le président cubain Raul Castro a annoncé qu'avec son homologue américain ils s'étaient "mis d'accord sur le rétablissement des relations diplomatiques" entre les deux pays. Raul Castro a toutefois ajouté que "cela ne veut pas dire que le (problème) principal, l'embargo économique, ait été résolu".

Les deux présidents s'étaient parlés mardi

au téléphone, un entretien qui a duré entre 45 minutes et une heure, selon un responsable américain.

La communauté internationale salue le rétablissement des relations

Le rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba est plutôt bien accueilli, les dirigeants d'Amérique latine ont salué cette annonce, Moscou espère que Washington tournera le dos à ce type de sanctions pour d'autres pays. Dans la foulée des Européens ou du secrétaire général de l'ONU, les dirigeants d'Amérique latine ont salué l'annonce d'un rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba après avoir milité pendant des années pour une levée de l'embargo américain contre le régime communiste cubain. A leurs yeux, cette initiative et l'échange de prisonniers qui l'accompagne vont permettre d'apaiser la bataille idéologique qui divise le continent américain depuis des décennies. Adversaire numéro un des Etats-Unis en Amérique du Sud, le gouvernement socialiste du Venezuela - une des principaux soutiens de Cuba - n'a pas tardé pour féliciter le président américain. "Il faut saluer le geste du président Barack Obama, un geste courageux et nécessaire dans l'Histoire. Il s'agit peut-être



de l'initiative la plus importante de sa présidence", a dit le président vénézuélien Nicolas Maduro à Parana, une ville d'Argentine où se tient un sommet du Mercosur.

De leur côté, les présidentes brésilienne Dilma Rousseff et argentine Cristina Fernandez, ont déclaré que leur génération de "combattants de la justice sociale" pensait ne jamais assister à un rétablissement des relations entre Cuba et les Etats-Unis. "Je crois que c'est un moment qui marque un changement dans la civilisation, qui montre qu'il est possible de rétablir des relations interrompues depuis de nombreuses années", a déclaré Dilma Rousseff lors du sommet du Mercosur. Dans le continent asiatique, Pékin a affirmé saluer et soutenir "la normalisation" des relations entre Cuba

et les Etats-Unis, tout en appelant Washington à lever "le plus tôt possible" l'embargo en place depuis plus d'un demi-siècle contre l'île communiste. "Nous avons bien pris note de ces déclarations (...) La Chine salue et soutient la normalisation des relations bilatérales entre Cuba et les Etats-Unis", a déclaré Qin Gang, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Séparés par 150 km du détroit de Floride, Washington et la Havane n'ont plus de relations diplomatiques officielles depuis 1961. Le rapprochement historique entre les deux pays survient au moment de l'annonce par les deux pays d'un échange de prisonniers : un Américain détenu à Cuba depuis 20 ans pour espionnage et trois Cubains écroués aux Etats-Unis.

RECONNAISSANCE DE L'ETAT PALESTINIEN

Soutien croissant en Europe

La reconnaissance de l'Etat palestinien reste plus que jamais à l'ordre du jour. Mercredi, c'est le Parlement européen qui a apporté son soutien de "principe" à cette idée, emboîtant le pas à ses homologues français, britannique, espagnol et irlandais qui ont fait de même ces dernières semaines.

En plus de son soutien à la reconnaissance de la Palestine, le Parlement européen a, au cours d'une réunion à Strasbourg, affiché son appui à "la solution fondée sur deux Etats", selon la résolution adoptée par 498 voix contre 88.

Elaboré par cinq groupes politiques du Parlement au terme de difficiles négociations, ce texte n'a pas de valeur contraignante et n'appelle pas les membres de l'Union européenne (UE) à reconnaître cet Etat à leur tour. De plus, la reconnaissance doit, selon le Parlement européen, "aller de pair avec le processus de paix", israélo-palestinien dans l'impasse.

Les socialistes, les Verts et la gauche radicale souhaitent appeler les Etats membres à reconnaître l'Etat palestinien, mais le PPE (droite), principale formation politique du Parlement, veut lier cette perspective à une relance des pourparlers de paix. Pour le président du groupe PPE, Manfred Weber, "il n'y a pas de reconnaissance immédiate sans condition". Son homologue socialiste Gianni Pittella a salué de son côté une "victoire de l'ensemble du Parlement, puisque c'est la victoire de la paix".

Les eurodéputés, favorables "sans réserve à la solution des deux Etats, sur la base des frontières de 1967", ont par ailleurs mis en garde mercredi "contre les risques d'une nouvelle escalade de la violence impliquant des lieux saints, qui pourrait transformer le conflit israélo-palestinien en un conflit religieux". Ils ont appelé l'UE à adopter "une position commune" et à "devenir un véritable acteur et un médiateur

dans le processus de paix au Proche-Orient".

"C'est une chose très importante"

Parmi les premières réactions suite à la décision du Parlement européen celle de Leïla Shahid, déléguée de la Palestine auprès de l'UE qui se "félicite qu'une grande majorité des deux tiers soutienne la reconnaissance d'un Etat de Palestine". "Ce compromis reconnaît l'Etat de Palestine dans ses frontières de 1967, et El-Qods comme capitale, et dit qu'il faudra qu'il fasse avancer le processus de paix et la négociation. C'est exactement ce que nous souhaitons", a-t-elle dit.

"Nous pensons que cette décision (après celle de la Grande-Bretagne, de la France, du Portugal et du Luxembourg, où les parlements respectifs ont voté la reconnaissance - parce que maintenant il faut que les Etats entérinent les recommandations des Parlements) est une chose très importante", s'est encore félicitée Mme Shahid. Dans une déclaration à France 24 juste après le vote du Parlement européen, cette même responsable estime qu'"il y a une dynamique qui se met en place. Elle est très significative car elle vient d'une prise de conscience que la situation au Proche-Orient, avec toutes les tragédies qui arrivent tous les jours en Irak, en Syrie, avec les assassinats, exige une dynamique de construction de paix". Pour Leïla Shahid, la reconnaissance officielle de la Palestine "c'est pour protéger le territoire que Benjamin Netanyahu (Premier ministre israélien) est en train de coloniser tous les jours de plus en plus".

A ce jour, 135 pays reconnaissent déjà l'Etat de Palestine. Le 13 octobre 2014, le parlement britannique s'est prononcé pour la reconnaissance de la Palestine par le Royaume-Uni. Le 30 octobre, la Suède a reconnu officiellement cet

Etat devenant le premier pays occidental et membre de l'UE à le faire.

Projet de résolution à l'Onu

Parallèlement à l'offensive pour la reconnaissance de l'Etat palestinien, les Palestiniens poursuivent leur démarche à l'Onu en soumettant mercredi au Conseil de sécurité un projet de résolution suggérant d'aboutir à un accord de paix avec Israël d'ici un an. Le texte, présenté par la Jordanie, "affirme l'urgence de parvenir à une paix globale, juste et durable" dans un délai de 12 mois après l'adoption de la résolution. Le modèle est la coexistence pacifique de deux Etats indépendants : Israël et un Etat palestinien viable avec El-Qods comme capitale partagée. Le texte mentionne, comme un des paramètres d'une solution négociée, un retrait complet et par étapes des forces de sécurité israéliennes, qui mettra fin à l'occupation commencée en 1967 (...) dans un laps de temps raisonnable, qui ne devra pas dépasser la fin de l'année 2017. L'ambassadeur palestinien à l'Onu, Riyad Mansour, a tenu à préciser que les Palestiniens "ne ferment pas la porte à la poursuite de négociations", pour modifier ce texte et afin d'éviter un veto américain. S'exprimant devant l'assemblée des Etats membres de la Cour pénale internationale, M. Mansour a confirmé la volonté des Palestiniens de rejoindre "au moment opportun" la CPI, afin d'y mettre Israël en accusation pour crimes de guerre à Ghaza.

LIGUE 1 MOBILIS, 14^e JOURNÉE

Les Canaris en péril à Lavigerie



La 14^e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis, prévue aujourd'hui, sera marquée incontestablement par la belle affiche USM Harrach-JS Kabylie, tandis que la lanterne rouge, le MC Alger, effectuera un déplacement périlleux à l'ouest du pays pour affronter le MC Oran.

MONDIAL DES CLUBS, ES SETIF

Une 5^e place et beaucoup de regrets

L'ES Sétif a terminé à la 5^e place la Coupe du monde des clubs de football qui se poursuit au Maroc, une performance en deçà des espérances du champion d'Afrique en titre qui ambitionnait de finir l'épreuve sur le podium.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS, 14^e JOURNÉE

Les Canaris en péril à Lavigerie

La 14^e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis, prévue aujourd'hui, sera marquée incontestablement par la belle affiche USM Harrach-JS Kabylie, tandis que la lanterne rouge, le MC Alger, effectuera un déplacement périlleux à l'ouest du pays pour affronter le MC Oran.

PAR MOURAD SALHI

L'USM Harrach, leader incontestable du championnat national de Ligue 1 Mobilis, aura une belle opportunité à domicile pour préserver son statut de leader, à l'occasion de la venue de la JS Kabylie au stade 1^{er} Novembre de Mohammedia. Les Harrachis, avertis de leur victoire contre le NA Hussein Dey, lors de la précédente journée, tenteront de l'emporter face à la JS Kabylie, en pleine doute cette saison. Mais les joueurs harrachis sont appelés à sortir leur grand jeu pour espérer venir à bout de la formation kabyle qui est à la recherche de points pour améliorer sa position au classement général. À deux journées seulement de la fin de la phase aller. L'USM Harrach vise le titre honnifique d'hiver, malgré que la concurrence est rude en haut du tableau. Intraitables dans leur stade fétiche du 1^{er} Novembre, les protégés d'Abdelkader Itache aborderont cette rencontre avec l'objectif de signer une neuvième victoire cette saison. Les Harrachis méritent certainement leur baroudeur Abid et leur meneur de jeu Boumechera pour tromper la vigilance du gardien Doukha, leur ancien coéquipier. En tout cas, les choses ne s'annoncent pas du tout facile, devant le club phare de Djurdjura, difficile à manier et qui voudrait bien confirmer leurs dernières victoires, toutes jouées devant leur stade. Une chose est sûre, les rendez-vous de Lavigerie mettra aux prises deux formations qui se connaissent parfaitement bien mais qui ne partagent pas les mêmes objectifs cette saison. Si l'USM Harrach veut terminer sur le podium de leader, la JS Kabylie n'a comme objectif que d'améliorer davantage son classement général.

Le Doyen à la recherche du temps perdu
L'autre affiche phare de cette journée mettra aux prises le MC Oran au MC Alger, dans un match à grand enjeu. Le Mouloudia d'Alger, qui n'a plus gagné depuis la quatrième journée, sera mis certainement à rude épreuve par les Oranais. Les



Algérois, sous la houlette de l'entraîneur portugais Artur George, sont appelés à réagir et mettre un terme à leur série noire. Certes, même une victoire ne permet pas au MC Alger de quitter la dernière place, mais elle est très bénéfique sur le plan moral des joueurs. Un nouveau faux pas contre le MC Oran enfermerait un peu plus les partenaires d'Abderrahmane Hachoud, déjà distancés de quatre points par le premier non reléguable. De son côté, le MC Oran, sous la houlette de l'entraîneur français Jean Michel Cavalli, ne compte pas offrir des fleurs à leurs hôtes, mais ils sont attendus à sortir le grand jeu pour empêcher trois autres points qui lui permet de s'approcher davantage du trio de tête. A trois unités seulement du troisième au classement général, le CSC Constantine, cette formation de l'ouest du pays, ne veut pas rater cette belle occasion à domicile. Le MO Béjaïa, qui demeure sur une défaite amère face à l'USM Alger, la première cette saison sur son terrain, se rendra à El Eulma pour affronter le Mouloudia local dans un match qui s'annonce a priori très disputé. Les gars de la Soummam tenteront de renouer avec la victoire et rester toujours en contact avec le peloton de la tête. Une mission ardue pour les poulaillers d'Abdelkader Amrani contre un adversaire coriace dirigé par l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi. Le RC Arba'a, en mauvaise posture cette saison, aura une belle occa-

sion de se faire une santé à l'occasion de la venue du CR Belouizdad. Ce dernier, revigoré depuis l'arrivée du technicien français Alain Michel, ne compte pas se présenter à Larbaâ dans la peau d'un vaincu expiatoire, mais il fera de son mieux pour revenir au bercail avec un bon exploit. Les Algérois de Laâquiba feront de leur mieux pour gagner ce match et améliorer leur position au classement général. Le dernier match du programme d'aujourd'hui aura lieu au stade 24-Février de Bel-Abbès entre l'USMBA et la JS Saoura, deux clubs qui se trouvent au ventre mou du classement général.

M. S.

Programme d'aujourd'hui
Stade Ler-Novembre (Alger) : USM El Harrach - JS Kabylie 14h30
Stade Hamlaoui (Constantine) : CS Constantine - ES Sétif 16h00
Stade Zabana (Oran) : MC Oran - MC Alger 16h00 bus clos
Stade Mohamed-Zougar (Eulma) : MCE Eulma - MO Béjaïa 16h00
Stade 24-Février (Bel-Abbès) : USM Bel-Abbès - JS Saoura 16h00
Stade Arba'a : RC Arba'a - CR Belouizdad 14h30

USM ALGER

Le stage aura lieu à Tunis du 5 au 12 janvier

L'USM Alger effectuera du 5 au 12 janvier prochain un stage en Tunisie à l'occasion de la trêve hivernale du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, à annoncé jeudi le club de la capitale sur son site officiel. Comme lors des précédents séjours en Tunisie, l'équipe dirigée par Hubert Velud sera logée à l'hôtel Carthage Thalasso Resort situé à Gammarth, dans la banlieue nord-est de Tunis, précise la même source. D'autre part, l'attaquant de l'USM Alger Youcef Belalhi, victime d'une forte grippe, a déclaré forfait pour le match de son équipe contre l'ASM Oran prévu ce

vendredi au stade Omar Hamadi (Bologhine) pour le compte de la 14^e journée du championnat. Par ailleurs, le milieu de terrain Hocine El Orfi, a réintégré le groupe lors des dernières séances d'entraînement après plusieurs semaines en solo dans le cadre de son rétablissement d'une blessure. Le numéro 11 de l'USMA sera néanmoins trop court physique pour la réception de l'ASM Oran. El Orfi pourrait effectuer son retour à la compétition à l'occasion du match des 16es de finale de la Coupe d'Algérie contre l'USM El Harrach prévu le 26 ou 27 décembre prochain au stade Omar-Hamadi.



EQUIPE NATIONALE

Premier but de Bentaleb avec Tottenham en 34 matchs

L'international algérien Nabil Bentaleb a inscrit son premier but sous les couleurs de Tottenham en 34 matchs, contribuant à la qualification des Spurs pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue anglaise contre Newcastle (4-0) mercredi soir à White Hart Lane à Londres. Aligné dans le onze de départ par l'entraîneur Mauricio Pochettino, le milieu de terrain algérien a ouvert la marque pour son équipe à la 18^e minute de la partie suite à un corner de Christian Eriksen. C'est la première réalisation de Bentaleb en 34 matchs joués avec les Spurs, toutes compétitions confondues, dans une soirée mémorable, fêlée comme il se doit par le joueur algérien. "C'est génial, marquant mon premier but après 34 matchs et se qualifier pour les demi-finales de la Coupe de Ligue. C'est un sentiment fantastique de frapper l'arrière des filets. Je ne sais pas est-ce un joli but, mais je le prend comme tel", s'est réjoui Bentaleb au micro de la TV des Spurs. "Je ne savais pas quoi faire après avoir marqué le but. J'étais tout simplement heureux. J'étais choqué, je ne savais si le ballon avait franchi la ligne de but ou pas, mais tout le monde courait vers moi", a-t-il expliqué. Désormais qualifié pour les demi-finales, Nabil Bentaleb rêve déjà de la finale à Wembley, mais il faut d'abord passer l'ultime écuil. "Nous avons tous dit que nous voulions aller aussi loin que possible dans cette compétition et maintenant que nous sommes en demi-finale, nous pouvons aller à Wembley. Nous devons continuer à travailler pour aller en finale", a-t-il estimé. Les Londoniens également en embuscade à la 7^e finale de l'Europa League ont les moyens de jouer les trouble-fête. Outre Tottenham, les trois autres qualifiés sont: Chelsea, Sheffield United et Liverpool. Les matches aller des demi-finales auront lieu les 20-21 janvier, avec retour les 27-28 janvier. Bentaleb figure dans la liste des 23 retenus par le sélectionneur de l'équipe d'Algérie Christian Gourouff en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 en Guinée équatoriale.

MONDIAL DES CLUBS / ES SÉTIF

Une 5e place et beaucoup de regrets

L'ES Sétif a terminé à la 5^e place la coupe du monde des clubs de football qui se poursuit au Maroc, une performance en deçà des espérances du champion d'Afrique en titre qui ambitionnait de finir l'épreuve sur le podium. Beaucoup de regrets et aussi de déception se lisaient sur le visage de l'entraîneur Kheireddine Madoui et sur ceux de ses joueurs à l'issue de leur match de classement pour l'octroi des 5^e et 6^e places qu'ils ont remporté mercredi face aux Australiens de Western Sydney grâce aux tirs au but (5-4). La rencontre étant dotée par un nul (2-2). "Au vu de ce que nous avons montré lors de notre deuxième rencontre au Mondial, j'estime que nous sommes passés à côté d'un véritable exploit. Il y avait vraiment de la place pour faire mieux", a déclaré le coach sétifien, Kheireddine Madoui, à l'issue du match de classement. C'est que l'Entente avait déjà dès son entrée en lice dans la compétition. L'équipe d'Ain El Fouara, sur laquelle les spécialistes misaient pour passer le cap des Néo Zélandais en quarts de finale de l'épreuve, a laissé des plumes à la surprise générale (défaite 1-0). C'est surtout la piètre prestation des coéquipiers du capitaine Farid Mellouli dans cette rencontre qui a donné lieu à des interrogations. Une mini crise s'est même installée au sein de l'équipe, notamment après la montée au créneau du président Hassan Hamar qui a critiqué ouvertement son entraîneur et ses joueurs.

Le match face à Auckland City : une énigme pour Madoui

Dans les milieux de l'Aigle noir, l'on a même commencé à évoquer une éventuelle destitution du jeune coach. "Franchement, notre prestation lors du premier match reste une véritable énigme. Croyez-moi, je n'arrive toujours pas à expliquer pourquoi mes capés ont eu un rendement aussi médiocre que celui face à Auckland", s'est interrogé encore le patron technique des gars d'Ain El-Fouara. Une énigme que l'attaquant de l'ESS, Ahmed Gasmi a tôt fait d'éclaircir: "Nous avons commis une grosse erreur lors de notre première rencontre en sous estimant l'adversaire, ce qui nous a coûté très cher. Mais nous avons bien retenu la leçon à l'occasion du match de classement comme le traduit du reste notre belle prestation à l'occasion", a déclaré pour sa part l'ex-joueur de l'USM Alger, désigné par la commission technique de la coupe du monde, comme l'homme du match face aux Australiens de Western Sydney. Dans tout cela, les joueurs de l'ESS, tout comme leur entraîneur Madoui (37 ans), auront très beaucoup d'enseignements de la première participation algérienne dans le "Mundialito". "C'est une compétition qui nous a permis de gagner davantage d'expérience. J'espère que nous la rejouons bientôt, mais avec un meilleur visage et de meilleurs résultats", a souhaité Madoui. A présent, l'ESS, qui regagne ce



jeudi le pays, devra vite tourner la page de cette épreuve, et replonger dans la compétition nationale où un marathon de rencontres l'attend d'ici à la fin de l'année 2014. Cela précède l'entame, en février prochain, de la campagne de défense de son titre en Ligue des champions africaine, ainsi que la super coupe d'Afrique contre les Egyptiens d'Al-Ahly.

BADOU ZAKI, SÉLECTIONNEUR DU MAROC

"L'ES Sétif aurait pu aspirer à mieux"

Le sélectionneur du Maroc, Badou Zaki, membre de la commission technique de la coupe du monde qui se poursuit actuellement dans son pays, a estimé que l'ES Sétif aurait pu faire mieux que la 5^e place obtenue mercredi soir après sa victoire face aux Australiens de Western Sydney (2-2, 5-4 aux t.b.). "Franchement, il y avait de la place pour l'ESS pour réaliser un meilleur parcours. Personnellement,

j'étais surpris par sa piètre prestation lors du premier match contre les Néo Zélandais d'Auckland City (défaite 1-0, ndr)", a déclaré Zaki à l'APS. "Ce que je reproche aux joueurs algériens dans cette rencontre, c'est leur manque de volonté et d'agressivité. On ne sentait pas cette envie de gagner chez eux.

J'étais vraiment étonné, car même dans un match amical on ne joue pas avec la façon qui était la

leur dans cette rencontre", a regretté l'ancien gardien de but des Lions de l'Atlas. Le technicien marocain a salué, en revanche, la réaction de l'ESS lors de son match de classement pour l'octroi des 5^e et 6^e places contre les Australiens de Western Sydney, estimant que les protégés de l'entraîneur Kheireddine Madoui, ont montré, cette fois-ci, leur vrai visage, notamment en seconde période. "Ils se sont créés beaucoup

d'occasions de scorer, en particulier en deuxième mi-temps. Ils ont également séduit par leur jeu collectif, salué, en revanche, la réaction de l'ESS lors de son match de classement pour l'octroi des 5^e et 6^e places contre les Australiens de Western Sydney, estimant que les protégés de l'entraîneur Kheireddine Madoui, ont montré, cette fois-ci, leur vrai visage, notamment en seconde période. "Ils se sont créés beaucoup

MERCATO D'HIVER

Madoui ne veut lâcher aucun de ses joueurs

L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a déclaré vouloir garder tous les joueurs de son effectif actuel en prévision du prochain mercato d'hiver, ajoutant qu'il ne misait pas trop sur cette période des transferts pour renforcer son équipe en raison des difficultés rencontrées par le club pour mettre la main sur les "perles rares". "Je ne m'attends pas à beaucoup de mouvements à l'ESS lors de la période des transferts de l'hiver. Nous serions très heureux si nous arrivions à garder tous nos joueurs pour faire face aux prochains challenges, surtout qu'il n'y a pratiquement aucun bon élément à prendre sur le plan local", a déclaré Madoui à l'APS, à l'issue de la victoire de son équipe face à Western Sydney (2-2, 5-3 t.b.), mer-

credi soir à Marrakech pour l'octroi de la 5^e et 6^e places de la coupe du monde des clubs qui se poursuit au Maroc. Quelques cadres de l'ESS sont convoités par des clubs étrangers à l'occasion du marché des transferts d'hiver, à l'image d'Abdelmalek Ziaya, qui a déclaré à l'APS mercredi, qu'il était sur le point de rejoindre la formation saoudienne d'Al-Itifak. Ses coéquipiers, Akram Djahnit et Farid Mellouli, convoités par des clubs tunisiens et du Golfe, ne sont pas sûrs, eux aussi, de rester. "La direction du club doit convaincre tous les joueurs désireux de partir de rester. S'ils partent, nous aurons des difficultés énormes pour les remplacer, vu que notre champ de manœuvre dans le marché des transferts est très limité", a expliqué le jeune driver

sétifien. Madoui (37 ans) fait d'ailleurs du maintien de l'ensemble de ses joueurs une priorité, surtout que son club est engagé sur plusieurs fronts cette saison. Outre le championnat et la coupe d'Algérie, il doit défendre son titre de champion d'Afrique et disputer également la super coupe d'Afrique, un trophée que le patron technique de l'Aigle noir tient énormément à gagner. "Personnellement, je mise beaucoup sur la super coupe que je veux remporter. Nous allons avoir affaire à une grande équipe égyptienne, en l'occurrence Al-Ahly (détenteur de la coupe de la Confédération, ndr), mais d'ici au mois de février prochain, nous aurons le temps pour bien préparer ce match", a encore dit l'ancien défenseur international algérien.

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie termine l'année à la 18^e place

L'Algérie termine l'année 2014 à la 18^e place de la dernière édition du classement mondial de la FIFA publié ce jeudi par la Fédération internationale de football et dont le top 20 reste inchangé et dominé toujours par les champions du monde allemands. L'Algérie conserve donc sa 18^e place acquise en novembre dernier en recule de trois places par rapport au classement du mois d'octobre. Au niveau africain, les Verts restent la puissance N.1 du continent avec 984 points devant la Tunisie (22e-867 pts) . La Côte d'Ivoire (28e-833 pts) complète le podium. Les trois adversaires de l'Algérie à la CAN-2015 en Guinée équatoriale connaissent des fortunes diverses. L'Afrique du Sud, premier adversaire des Verts devant une place et occupe la 52^e position, tandis que le Ghana et le Sénégal se maintiennent à leurs places respectivement 37^e et 35^e. L'Allemagne, championne du monde, est toujours en tête et compte une avance confortable sur ses poursuivants, l'Argentine et la Colombie, lesquels sont suivis de la Belgique, des Pays-Bas et du Brésil. C'est donc la deuxième fois après 1993 que l'Allemagne se trouve en tête du classement à la fin de l'année, s'adjugeant ainsi le titre de "progression de l'année" lui revient également car, avec ses 407 points, elle est l'équipe à avoir engrangé le plus grand nombre de points en 2014. L'année aura aussi été très positive pour des équipes comme la Slovaquie (21^{ème}, plus 334 points) et la Belgique (4^{ème}, plus 319 points). Depuis l'édition de novembre, 17 matches internationaux "A" ont été pris en compte. Ainsi, le total de matches internationaux pris en compte dans le classement en 2014 est de 834. Plus de la moitié (468) étaient des matches amicaux, près d'un tiers (302) étaient des matches de qualification pour des compétitions continentales et 64 étaient les matches de la Coupe du monde de 2014 au Brésil. Le prochain Classement mondial de la Fifa sera publié le 8 janvier 2015.

REAL MADRID / FC BARCELONE

Le Clásico retour fait déjà débat !

Le quotidien catalan « El Mundo Deportivo » a dévoilé ce jeudi soir que le Clásico retour allait être fixé au dimanche 22 mars à 21h. Un jour inhabituel (le samedi étant habituellement privilégié pour une meilleure exposition à l'international) qui s'explique par le fait que Barcelone disputera son 8e de finale retour de Ligue des champions contre Manchester City quatre jours plus tôt. Le Real Madrid, pour sa part, ne sera pas concerné par la C1 cette semaine-là, ce qui fait, bien évidemment, grincer des dents en Catalogne. D'autant que, comme le rappelle « El Mundo Deportivo », les rôles avaient été inversés la saison passée : les « Merengues » avaient enchaîné C1 et Clásico en quatre jours, se qualifiant face à Schalke 04 le mercredi mais se faisant battre au Bernabeu par le Barça (3 4)...

MANCHESTER UNITED

De Gea aurait donné sa réponse au Real Madrid !

Alors qu'il était annoncé dans le collimateur du Real Madrid depuis de longues semaines, David De Gea aurait balayé d'un revers de la main la proposition des Merengues. L'Espagnol souhaiterait prolonger son bail avec Manchester United. David De Gea ne devrait pas rejoindre le Real Madrid. Sollicité par les Madrilènes, l'Espagnol aurait vu Man United s'activer en lui proposant un pactole dont le montant total serait estimé à 45 millions d'euros, étalé sur cinq ans. Son salaire bondirait ainsi à 175.000 euros par semaine. Une somme qui l'aurait convaincue de repousser Madrid.

BARCELONE

Arsenal voudrait mettre 32M pour Pedro

Même s'il n'est pas la vedette du secteur offensif du FC Barcelone, Pedro ne reste pas moins un joueur très demandé à l'approche de chaque marché des transferts. Celui de cet hiver ne devrait pas être différent puisqu'Arsenal est prêt à sortir le coéquipier pour l'avoir. Arsène Wenger va sans doute recruter un attaquant expérimenté cet hiver et selon Métro, son choix se serait porté sur Pedro, l'attaquant espagnol de FC Barcelone. Présentement dans l'ombre de Lionel Messi, Neymar et désormais Luis Suarez, Pedro pourrait quitter le club catalan en cas d'accord entre ses dirigeants et Arsenal. Et pour convaincre les Blaugranas, Arsène Wenger serait prêt à mettre jusqu'à 32 millions d'euros dans le transfert de l'attaquant refusé l'été dernier au Paris Saint-Germain.

CLASSEMENT FIFA

L'Allemagne en tête, la France dans le Top 10

L'Allemagne, sacrée championne du monde au Brésil cet été, finit logiquement l'année en tête du classement Fifa. La France est 7e, sa plus belle depuis cinq ans. Chez les équipes africaines, l'Algérie confirme sa présence parmi les 20 meilleurs mondiaux tandis que le Rwanda connaît la plus belle progression de l'année et se rapproche du top 50.

L'Allemagne, championne du monde, a fini l'année en tête du classement Fifa, devant l'Argentine et la Colombie, au sein d'un top 20 inchangé en décembre par rapport à novembre. Les hommes de Joachim Löw détrônent l'Espagne (9e), qui avait trusté la première place depuis 2008.

C'est la deuxième fois que la Nationalmannschaft achève une année civile à la première place, après 1993 (année de création du classement Fifa). Elle devance sur le podium l'Argentine, vice-championne du monde, et la Colombie, quart de finaliste.

L'Allemagne, auteur d'un début de qualifications à l'Euro-2016 en demi-teinte (2e du groupe D avec deux victoires, un nul et une défaite), possède par ailleurs une avance confortable sur ses poursuivants, ce qui protège sa première place dans l'avenir immédiat. La France demeure quant à elle à la 7e place, sa meilleure position en fin d'année depuis 2009. Il y a un an, les Bleus avaient fini à



la 20e place, leur pire classement depuis 1993.

L'Europe et l'Afrique mieux représentées dans le top 50

Au-delà des 20 premiers, il est intéressant de se pencher sur la composition du Top 50. Celui-ci indique clairement que les vainqueurs de l'année sont l'Europe (30 équipes représentées, +4) et l'Afrique (11, +2), tandis que la l'Amérique du Sud (6), l'Amérique du Nord-Centrale-Caraïbes (3) et l'Asie (0) perdent chacune deux équipes. L'Asie et l'Océanie ne comptent donc aucune équipe parmi les cinquante premiers en cette fin 2014. Les

équipes les mieux classées de chacune des confédérations sont l'Allemagne (1er) pour l'UEFA, l'Argentine (2e) pour la Conmebol, le Costa Rica (16e) pour la Concacaf, l'Algérie (18e) pour la CAF, l'Iran (51e) pour l'AFC et la Nouvelle-Zélande (134e) pour l'OFC. A noter encore la performance remarquable du Rwanda qui gagne 127 points et réalise la meilleure progression en termes de places (+22).

Le Rwanda est désormais 68e. Côté Afrique toujours, la Tunisie, deuxième force du continent en cette fin d'année 2014, se maintient à la 22e place, tandis que la Côte d'Ivoire perd quatre places

ITALIE - 16^e JOURNÉE**La Juventus renoue avec la victoire à Cagliari**

La Juventus Turin, après trois matches nuls consécutifs, a renoué avec la victoire en s'imposant 3-1 chez le relégable Cagliari, en ouverture de la 16e journée du Championnat d'Italie jeudi. Les Bianconeri prennent provisoirement quatre points d'avance en tête du classement sur l'AS Rome qui reçoit l'AC Milan, en regain de forme, samedi soir. Les Sardes, qui n'ont toujours pas gagné à domicile, restent à la 18e place. Les Turinois restaient sur trois résultats nuls toutes compétitions confondues et n'avaient marqué qu'un seul but, par Patrice Evra, lors de la réception de la Sampdoria Gênes lundi (1-1). L'équipe de Massimiliano Allegri a pris l'avantage sur celle de Zdenek Zeman dès la 3e minute par Carlos Tevez à la réception d'un centre d'Arturo Vidal prolongé par Angelo Ogbonna et repoussé dans les pieds de l'Argentin par le gardien Alessio Cragno. "L'Apache" conforte ainsi sa place en tête du classement des



buteurs avec 10 réalisations. Vidal a doublé la mise d'une belle frappe enroulée à la 15e minute et inscrit son 5e but en Serie A. Peu à après le retour des vestiaires, Fernando Llorente a aggravé la marque

(50e) sur une frappe en pivot. L'Espagnol, auteur de son 4e but en championnat, n'avait plus marqué depuis le 9 novembre. Dangereux à plusieurs reprises grâce à son Suédois Albin Ekdal, Cagliari a fini par trouver le chemin des filets à la 65e par Luca Rossetini, auteur d'une tête victorieuse à la suite d'un corner (3-1) Avec ce succès en Sardaigne, les coéquipiers d'Andrea Pirlo, refont le plein de confiance avant la SuperCoupe d'Italie délocalisée à Doha au Qatar mardi. La Juventus, tenante du titre, y affrontera Naples, vainqueur de la Coupe d'Italie la saison dernière, qui reçoit Parme à 21h dans le cadre de cette 16e journée de Serie A. En cas de victoire face à la lanterne rouge parmesane, les Napolitains pourraient remonter provisoirement à la 3e place, occupée jusqu'à présent par la Lazio qui se déplacera dimanche chez l'Inter Milan.

PSG

Une offre pour Edinson Cavani

Comme leur entraîneur Laurent Blanc, les joueurs du PSG voient leurs faits et gestes régulièrement passés à la loupe par les spécialistes foot. Avec ce mercato hivernal en approche, l'ancien de Naples Edinson Cavani pourrait révéler d'autres plans. Edinson Cavani ne fait pas monter sa cote par les prestations qu'il livre cette saison avec le Paris Saint-Germain. Déjà en l'absence de Zlatan Ibrahimovic qui fut longtemps le bouc-émissaire de son échec parisien, l'Uruguayen ne fait toujours pas l'unanimité lorsqu'il est sur le terrain. Pire encore, il donne de plus en plus l'impression d'être découragé et pas concerné par la situation de son club. La victoire du

PSG face à Ajaccio en Coupe de la Ligue et le but qu'il a marqué n'y changent rien. Pour Bruno Salomon, il a clairement des envies d'ailleurs au regard de son degré d'investissement à Paris. « ...Il fait de moins en moins d'efforts défensifs ! Comme s'il avait débranché son football. Je pense que Cavani à la tête ailleurs, des envies de départ. Le projet du PSG ne lui convient pas. Il a peut-être une offre, une approche. En interne, on penche aussi pour cette solution », affirme le journaliste sur France Bleu, avant de lancer un SOS. « Il faut sauver le soldat Cavani. Ce n'est plus possible de voir un joueur aussi triste sur un terrain ».



5^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

Le rythme de l'audace formelle d'Abderrahmane Sissako

PAR : IDIR AMMOUR

"Timbuktu", un long métrage de fiction sur la résistance des Maliens aux groupes extrémistes religieux et le danger de l'obscurantisme du réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako, a été projeté devant un public venu très nombreux à la El-Mouggarr à Alger dans le cadre de la cinquième édition du Festival international du cinéma d'Alger (Fica). Avec *Timbuktu*, sorti depuis le 10 décembre dernier sur les écrans, Abderrahmane Sissako nous replonge dans la terreur de l'occupation jihadiste de Tombouctou. Mais ce qu'il raconte va bien au-delà. *Timbuktu* est devenu un film emblématique à suivre toutes les haltes (festivals) auxquelles il a participé et les critiques des professionnels. Et ce, en cernant la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui, le monde arabe et toute la région, ce film prend un autre sens. Depuis le Festival de Cannes en mai, on s'arrache *Timbuktu* pour les avant-premières, des JCC en Tunisie en passant par le Festival Afrikamera à Berlin et le Festival Nouakchort Film dans la capitale mauritanienne, jusqu'à Alger, où tous les professionnels et même les cinéphiles n'hésitent pas à parler d'« un chef-d'œuvre d'une beauté plastique absolue qui crée un choc, un

contrepoint avec la violence qui, d'un seul coup, surgit dans le récit. C'est un film droit, direct, qui touche là où il faut toucher ». *Timbuktu*, ce film d'une durée de 97 mn, croise le destin de plusieurs personnages, confrontés au diktat d'intégristes qui cherchent à imposer leur vision rétrograde de l'Islam à travers *"la Police islamique"*, bouleversant habitudes, modes de vie et traditions. Non loin de cette ville, Tombouctou, en proie à un nouvel ordre moral, Abderrahmane Sissako va brosser le portrait de Kidane (Ibrahim Ahmed aka Pino), un berger touareg vivant avec sa femme et sa fille aux abords de la cité, et qui sera enfermé puis jugé par les fondamentalistes après avoir tué accidentellement un homme. Le cinéaste alterne entre les changements brutaux subis par les habitants de Tombouctou (interdiction de la musique, mariages forcés, obligations pour les femmes de porter des gants et de se voiler, etc...) et le drame personnel vécu par la famille de Kidane. Les fondamentalistes sont, pour leur part, présentés avec dérision par le cinéaste qui insiste sur l'absurdité des règles qu'ils cherchent à imposer sans être capables de les respecter eux-mêmes. La résistance aux règles des extrémistes est, quant à elle, montrée à travers le personnage de l'imam de la cité, représentant l'Islam de *"paix et de dialogue"*, implanté dans cette ville

depuis des siècles ou portée par de nombreux personnages de femmes (vendeuses, chanteuses, mères de familles...). *"Choqués par la violence"* portée à l'écran de manière crue (crimes de sang froid, lapidation, oppression, ...), *"amusés"* par les fondamentalistes tournés en dérision, *"subjugués"* par des plans sublimant la beauté de la nature ou *"profondément solidaire"*, les spectateurs ont grandement apprécié cette œuvre. *"Pour un peuple qui a déjà connu les affres de l'intégrisme, nous ne pouvons qu'être ému devant tant de détresse et révoltés par tant de violence et de cruauté"* ont indiqué des spectateurs à la sortie de la projection tout en saluant *"le génie"* de l'écriture de ce film et les choix esthétiques qui ont fait un œuvre *"qui interpelle le spectateur tout en le faisant rêver"*. Enfin, l'œuvre de Sissako nous interpelle et nous enseigne que ses histoires ancrées sur la terre africaine sont devenues de plus en plus universelles quand il parle de la destruction du tissu social, des privatisations, des inégalités croissantes, de l'immigration, du rôle de la Banque centrale européenne qui ressemble, pour de plus en plus de pays, au rôle joué par la Banque mondiale : des dirigeants « non-élus » dotés d'un pouvoir décisif qui se réclament d'agir au service de l'intérêt général et d'être « neutre » et « apolitique »

COOPÉRATION ALGERO-FRANÇAISE programme de formation dans les métiers de l'audiovisuel

Une programme de formation entre le ministère de la Culture et l'Institut national français de l'audiovisuel (INA) sera bientôt mis en place pour la formation des jeunes dans les métiers de l'audiovisuel et le cinéma, a affirmé mercredi à Alger la ministre de la Culture, Nadia Labidi lors d'une rencontre avec la directrice générale de l'INA, Agnès Saal. L'entretien a porté sur les différentes formes de coopération en matière d'audiovisuel et cinéma notamment la formation des gestionnaires des salles obscures, la préservation du legs cinématographique et audiovisuel de l'Algérie ainsi que la numérisation des films. Pour la directrice du développement des arts au ministère de la Culture, Zahia Benchikh, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat et de coopération passé en 2008 entre le ministère et l'INA soulignant que *"l'accord a été mis aujourd'hui sur la possibilité de prendre en charge la main d'œuvre et de former les personnes intéressées par les métiers du cinéma et de l'audiovisuel"*. Le programme, actuellement poursuivi, prévoit une formation dans la préservation des archives audiovisuelles afin de pouvoir les répertorier et les numériser d'autant plus que le centre cinématographique algérien dispose d'une quantité considérable d'archives en photos. Le ministère de la Culture devra, en vertu de ce programme, lancer une formation au profit des gestionnaires des salles de cinéma ainsi que des réalisateurs privés de films cinématographiques en matière de gestion, selon Mme Benchikh. La directrice générale de l'INA, a souligné de son côté, que l'institut mettrait son expérience au profit de l'Algérie à travers la formation dans divers domaines de l'audiovisuel, et ce, à la demande du ministère de la Culture

L'ACTRICE ITALIENNE À LA BEAUTÉ BLONDE ÉCLATANTE EST MORTE

Les projecteurs s'éteignent sur Virna Lisi

L'actrice italienne Virna Lisi, éclatante beauté blonde, est morte à l'âge de 78 ans après une longue carrière au côté des plus grands réalisateurs, de Rome à Paris en passant par Hollywood, qu'elle a poursuivie jusqu'à ses derniers jours. Son dernier film *"Latin Lover"*, réalisé par Cristina Comencini, sortira en salles en mars 2015. C'est son fils, cité par les médias italiens, qui a annoncé la nouvelle, précisant que l'actrice était morte dans son sommeil des suites d'une maladie incurable. Italienne au visage de Madonne qu'Hollywood imaginait en nouvelle Marilyn, elle a été dirigée par les plus grands, d'Alberto Lattuada à Mario Monicelli, Dino Risi, Henri Verneuil, Joseph Losey. Dans près de 80 films pour le grand écran et une quarantaine pour la télévision, la déesse italienne est apparue dans des registres multiformes, osant

passer des rôles de vamp à ceux de femme vieillie, enlaidie, méconnaissable mais toujours éblouissante. Après quelque 40 ans de carrière, elle a été couronnée Meilleure actrice à Cannes en 1994, pour sa puissante interprétation de Catherine de Medicis dans *La Reine Margot* de Patrice Chéreau, qui lui a aussi valu le César (récompense du cinéma français), du Meilleur second rôle féminin. Née à Ancône (Italie) le 8 novembre 1936, Virna Pieralisi y passe ses premières années avant de s'installer à Rome avec sa famille et de débiter à 16 ans dans une petite comédie musicale, *E Napoli canta* (Armando Grottini). Elle poursuit avec de petits rôles d'ingénue jusqu'à *La femme du jour* de Francesco Maselli (1956) puis des dramatiques sur petit écran. Virna monte aussi sur les planches, sous la direction de Giorgio Strehler, qui lui fait interpréter en 1956 Lucile Desmoulines

dans *"Les Jacobins"*, de Federico Zardi, au côté de Serge Reggiani en Robespierre. Après son mariage en avril 1960 avec l'architecte romain Franco Pesci, elle privilégie sa vie personnelle mais retrouve les plateaux pour *"Eva"*, sous la direction de Joseph Losey, avec Jeanne Moreau (1962) puis *"La tulipe noire"* (Christian Jacque, 1963) et *"Les poupées"* (Dino Risi, 1964). Appelée à Hollywood, elle y emmène son mari et son fils Corrado (2 ans), signe un contrat de sept ans avec la Paramount et tourne entre autres *"Comment tuer votre femme"* (Richard Quine, 1965), avec Jack Lemmon. Mais refusant d'être cantonnée aux rôles de blonde sexy, elle dédaigne *"Barbarella"*, de Roger Vadim -- qui sera un immense succès pour Jane Fonda -- et rompt son contrat après seulement trois ans. Sa carrière se poursuit de Rome à Paris, Londres ou Berlin, parfois dans des productions hollywoodiennes, comme

"L'arbre de Noé" (Terence Young, 1969) ou *"Barbe-Bleue"* de Edward Dmytryk (1972). Ses films-phares comptent aussi *"Au-delà du bien et du mal"* (Liliana Cavani, 1977) ou encore *"Joyeux Noël... Bonne année"* (Luigi Comencini, 1990)... Sa carrière sur grand écran se termine avec Cristina Comencini, fille de Luigi, sous la direction de laquelle elle tourne *"Va où ton cœur te porte"* (1996) et *"Le plus beau jour de ma vie"* (2002). L'actrice a aussi marqué le petit écran dans *"Balzac"*, téléfilm de José Dayan (1999), au côté de Gerard Depardieu. En Italie, après six Nastro d'Argento de la Meilleure actrice, un prix David de Donatello couronne en 2009 l'ensemble de sa carrière. La mort de son mari en septembre 2013 l'avait laissée veuve après une histoire d'amour de 53 ans, entourée de son fils et de trois petits-fils.

APRÈS 35 ANS D'ABSENCE

L'Aurès accueille sa Dihya

La doyenne de la chanson chaouïe Dihya est retournée mercredi après-midi à la capitale des Aurès après 35 ans passés en pays étrangers. Une grande foule de fans est venue à l'aéroport international Mostefa-Benboulaïd pour accueillir l'artiste qui a exprimé avec une

profonde émotion son attachement à son pays natal malgré les longues années d'émigration. Une réception a été organisée en l'honneur de l'artiste au siège de la commune de Batna où elle a été reçue sous les salves de baroud et chants folkloriques par le président de l'APC Abdelkarim Maroc

en présence d'artistes, de membres d'associations et de journalistes. *"Je vis en cet instant des moments de rêve qui resteront gravés dans ma mémoire"*, a affirmé Dihya les yeux larmoyants. L'artiste sera honorée jeudi lors de la cérémonie de clô-

ture du 6ème Festival national de théâtre amazigh où elle devra interpréter certains de ses anciens titres. Dihya animera vendredi un concert au théâtre régional de Batna au côté de plusieurs stars de la chanson chaouïe. Née au village de Taghit dans la commune de T'kout, Zahra Aïssaoui, Dihya

pour son nom d'artiste, a quitté le pays avec sa famille à l'âge de 8 ans. Sa dernière visite à l'Algérie remonte à 1979. Poussée sur le chemin de la musique par son père, son tube *Ikred eyli* (Iève-toi, ma fille) sorti en 1981 avait marqué le lancement de sa carrière de star de la chanson chaouïe.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE BLIDA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/2014
NIS : 098509275104720**

L'Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique Blida, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
Acquisition des équipements pour le laboratoire de génie de l'eau et de l'environnement de l'Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique Blida répartie en neuf (09) lots :

LOT N°01 : F/P et mise en service des équipements d'Eau dans le sol et qualité des eaux
LOT N° 02 : F/P et mise en service des équipements de Génie Civil
LOT N°03 : F/P et mise en service des équipements d'Hydrologie
LOT N°04 : F/P et mise en service des équipements d'Hydraulique
LOT N°05 : F/P et mise en service des équipements Chimie
LOT N°06 : F/P et mise en service des équipements informatiques
LOT N°07 : F/P et mise en service des équipements de Reprographie
LOT N°08 : F/P et mise en service de Réfrigérateur de stockage des produits chimiques
LOT N° 09 : F/P de Mobilier de Bureau

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offre sont priés de se rapprocher du Secrétaire de Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique pour retirer le cahier des charges contre paiement de 1500 DA auprès de l'agent comptable de ENSH contre remise d'un bon de paiement à l'adresse suivante :

**ECOLE NATIONALE Supérieure d'Hydraulique -
ROUTE NATIONALE N°29 LIEU -DIT "LES QUATRE FERMES"
COMMUNE DE GUERROUAOU - DAIRA DE BOUFARIK
WILAYA DE BLIDA**

Le dossier de soumission contient deux offres l'une technique et l'autre financière à savoir :

1/OFFRE TECHNIQUE COMPREND :

Les pièces ci-après énumérées :
-L'instruction aux soumissionnaires dûment paraphées, signées et datées par la personne
-Cahier des charges relatif à l'acquisition des équipements pour de laboratoire GEE ENSH habilitée et mandatée
-La déclaration à souscrire renseignée, datée et signée par le premier responsable de l'entité, PDG, DG, directeur par la personne dûment mandatée à cet effet
-La déclaration de probité dûment signée par la personne ayant tous les pouvoirs d'engager l'entreprise dans ce marché (selon le modèle joint en annexe)
-Cahier des charges paraphé
-La délégation de pouvoir d'engager, au nom de l'entreprise ou de la société, dans l'exécution du marché objet de la procédure
-Copie(s) légalisée(s) conforme originale du registre de commerce et du statut de l'entreprise s'il y a lieu
-Copie de la carte fiscale légalisée (NIF) et (NIS) certifié conforme
-Les références professionnelles authentifiées par la production des attestations de bonne exécution des prestations de même nature pour l'exercice 2010/2011/2012/2013, émises par les maîtres d'ouvrages publics et signé par la personne mandatée et dûment habilitée
-Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2013 pour les sociétés commerciales, dotées de la personnalité morale de droit algérien, les sociétés physiques ne sont pas concernées
-Copie de l'attestation de mise à jour CNAS, ou attestation d'affiliation en cours de validité
-Copie de l'attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité
-Extrait du casier judiciaire de la personne engageant l'entreprise en cours de validité (copie originale)
-Les bilans financiers des 03 dernières années 2011/2012/2013 certifiés par un commissaire aux comptes et visés par l'administration fiscale, à défaut présentation de l'accusé de réception du dépôt du bilan
-Extrait de rôles apurés du gérant ou l'échéancier de paiement certifier par les services des impôts, en cours de validité
-Les références bancaires de l'entreprise établies par l'établissement bancaire et financier
-Les spécifications techniques détaillées des équipements proposés.
Toute documentation technique prouvant la renommée, les performances ainsi que les normes de références des équipements proposés en matière de sécurité, d'irradiation,..... etc
-Des certificats de conformité des équipements proposés
-Le lieu d'implantation des entreprises en charges d'assurer le service après-vente et leurs coordonnées des adresses E.mail géographique, électronique et téléphoniques etc
Cahier des charges à l'acquisition des équipements pour de laboratoire GEE ENSH

2/OFFRE FINANCIERE COMPREND :

-La lettre de soumission signée par le soumissionnaire physique et le gérant, le directeur, et le directeur général pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale ou par une personne dûment habilitée et mandatée
-Le bordereau des prix unitaires daté et signé
-Le détail estimatif et quantitatif, arrêté en chiffre et en lettre et signé par le premier responsable de la société et par la personne mandatée

NB. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour 1 ou plusieurs lots comme ils peuvent être attributaire de un (01) ou plusieurs lots.

Présentation de l'offre :

Le premier pli E1 : contenant l'offre technique et portant la mention "offre technique"
Le second pli E2 : contient l'offre financière et portant la mention "offre financière"

Les enveloppes E1, E2 seront placées dans une seule enveloppe anonyme (E3) dûment cachetée et fermée de préférence à la cire portant la mention exclusive suivante :

"SOUMISSION A NE PAS OUVRIR"

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/2014
PORTANT L'ACQUISITION DE MATERIEL SCIENTIFIQUE DESTINÉ AU LABORATOIRE DE RECHERCHE DE GENIE DE L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE DE BLIDA**

La date de dépôt des offres est fixée à trente (30) jours à partir de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP fixée avant 10 heures et l'ouverture publique des plis se fera le même jour à 11 heures.

Le présent avis tient lieu de convocation des soumissionnaires.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à partir de la première parution du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP.

NB. : Les offres reçues après le délai de dépôt, seront renvoyées, fermées, par lettre recommandée avec accusé de réception à leurs expéditeurs.

Cahier des charges relatif à l'acquisition des équipements pour de laboratoire GEE ENSH

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE
A GUERROUAOU WILAYA DE BLIDA**

**APPEL D'OFFRE NATIONAL
RESTREINT N° 04/2014**

Avis d'appel d'offre national restreint est lancé pour la réalisation du projet suivant :

Projet : REALISATION DE TROIS LABORATOIRES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE À L'ENSH A GUERROUAOU WILAYA DE BLIDA EN TROIS (03) LOTS
LOT 01 : TROIS LABORATOIRES EN TCE
LOT 02 : CHAUFFAGE
LOT 03 : VRD

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique à Guerrouaou wilaya de Blida, sise à la Route nationale N° 29 lieudit les quatre fermes communes de Guerrouaou w. de Blida sur présentation d'une copie conforme certifiée légalisée du certificat de qualification catégorie II et plus en cours de validité (en bâtiment comme activité principale ou secondaire pour le lot 01 et 03, en chauffage pour le 02) contre paiement des frais de tirage fixés à deux mille dinars (2000,00 DA) effectuée auprès de l'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE commune de GUERROUAOU WILAYA DE BLIDA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées conformes décrites ci-après :

1-Offre technique :

-La déclaration à souscrire dûment remplie et signée
-La déclaration de probité dûment remplie et signée
-Copie légalisée de la carte (NIF) et (NIS)
-Copie légalisée du registre de commerce - nouvelle immatriculation
-Casier judiciaire original en cours de validité du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et pour les gérants ou directeurs d'une entreprise s'il s'agit d'une personne morale
-Copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie II et plus (en bâtiment comme activité principale ou secondaire pour lot 01 et 03, en chauffage pour lot 02)
-Le délai et planning des travaux objet du marché (cité le délai en lettre et en chiffre)
-Attestations de bonnes exécutions de travaux de même nature délivrées par les maîtres d'ouvrage publics
-Liste des moyens matériels accompagnée des cartes grises, police d'assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulants et facture d'achat pour les autres équipements - copie légalisée
-Les moyens humains : diplôme + l'affiliation individuelle des employés délivrés par la CNAS
-Extrait de rôle en règle avec les services fiscaux
-Copie légalisée de mise à jour CNAS, CASNOS, en cours de validité
-Copie original CACOBATH en cours de validité
-Copie légalisée des bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2011, 2012, 2013) certifiées par un commissaire aux comptes
-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (2013) pour les entreprises dotées pour la personnalité morale
-Le cahier des prescriptions spéciales, des prescriptions communes et des clauses administratives générales (signés et datés) sans indication du montant de l'offre

2-Offre financière :

-La lettre de soumission signée par le soumissionnaire physique, et le gérant, le directeur, et le directeur général pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale ou par une personne dûment mandatée
-L'offre financière (BPU, DEVIS, Décapsulation) dûment remplie et signé par la personne habilitée

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 51 du décret n°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, devront être déposées à l'ENH de Blida sous double enveloppe cachetée et anonyme.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

**ENSH DE BLIDA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/2014
Projet : REALISATION DE TROIS LABORATOIRES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE À L'ENSH A GUERROUAOU WILAYA DE BLIDA EN TROIS (03) LOTS**
LOT 01 : TROIS LABORATOIRES EN TCE
LOT 02 : CHAUFFAGE
LOT 03 : VRD

La date de dépôt des offres est fixée au 21 jours avant 12h00 à compter de la date de la parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date sera le jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis se fera le dernier jour de la date de dépôt des offres à 14h et se tiendra au siège de l'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE. L'ouverture des plis techniques et financiers se déroulera en une seule séance. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis à 14h00 programmée le jour de la date de dépôt des offres.

Infertilité masculine, souvent liée à d'autres problèmes de santé

Une étude sur 9.000 hommes ayant un problème d'infertilité a trouvé une corrélation avec d'autres ennuis de santé comme l'hypertension. L'infertilité pourrait, donc, être un signe évocateur d'autres problèmes de santé générale.

Environ 10 % des couples rencontrent des problèmes de fertilité et dans la moitié des cas il s'agirait de causes liées à l'homme. La faible quantité de spermatozoïdes, un nombre conséquent de gamètes anormaux et leur faible mobilité contribuent à l'infertilité d'un couple. Dans un article de la revue *Fertility and Sterility*, des scientifiques de la Stanford University School of Medicine ont étudié la relation entre la qualité du sperme et la santé générale d'hommes qui rencontraient des problèmes d'infertilité.

Les chercheurs ont analysé les données médicales de 9.387 hommes, la plupart ayant entre 30 et 50 ans (moyenne d'âge : 38 ans), qui ont consulté l'hôpital de Stanford entre 1994 et 2011 pour déterminer la cause de leur infertilité. Le volume du sperme, la concentration et la motilité des spermatozoïdes ont été mesurés. Les chercheurs ont alors comparé la santé de ceux qui montraient des défauts dans leurs spermogrammes et ceux qui n'en avaient pas.

Les chercheurs ont compté que 44 % des hommes testés avaient un problème de santé supplémentaire. En particulier, il y avait un lien entre la mauvaise qualité du sperme et des maladies du système circulatoire : hypertension, maladie vasculaire et cardiaque. Les sujets hypertendus ou souffrant d'autres maladies cardiovasculaires (maladie artérielle périphérique, cérébrovasculaire ou cardiaque non ischémique) avaient un taux plus élevé d'anomalies dans leur sperme. Mais d'autres maladies apparemment sans lien ont aussi été observées : en définitive, les hommes atteints de maladies endocrines, circulatoires, génito-urinaires et de peau affichaient un taux significativement plus élevé d'anomalies spermatisques.

Un avertissement sur l'état de santé

Selon Michael Eisenberg, principal auteur de l'étude, la fréquence élevée d'autres maladies chez ces hommes pourrait être due au fait que 15 % des gènes du génome humain ont un lien avec la reproduction : la plupart de ces gènes ont aussi d'autres fonctions dans l'organisme. Constat est fait par ailleurs que le traitement d'une maladie provoque des problèmes de procréation.

Cette étude souligne la nécessité d'un examen complet des hommes qui rencontrent des difficultés à procréer, comme l'ex-

plique Michael Eisenberg : « *La santé d'un homme est fortement corrélée avec la qualité de son sperme. Étant donné la haute incidence de l'infertilité, nous avons besoin d'une vue plus large. Lorsque nous traitons l'infertilité des hommes, nous devrions aussi évaluer leur santé générale. Cette visite à une clinique de fertilité représente une bonne opportunité pour améliorer leurs traitements pour d'autres problèmes de santé, qui, nous le suspectons, pourraient vraiment aider à résoudre l'infertilité pour laquelle ils sont venus en premier lieu.* »

En conclusion, il existe une relation entre une mauvaise qualité du sperme et le risque d'autres problèmes de santé apparemment non liés. D'après Michael Eisenberg, l'infertilité est un avertissement : des problèmes de reproduction pourraient signifier des problèmes de santé générale.

La fertilité masculine tient (presque) qu'à 2 gènes du chromosome Y

Alors qu'on pensait le chromosome Y, caractéristique des mâles chez les mammifères, indispensable pour la reproduction, des chercheurs ont montré qu'avec seulement deux de ses gènes (et un petit coup de pouce), ils pouvaient donner naissance à des souris en pleine santé. Une découverte qui en augure d'autres dans le traitement de la stérilité masculine.

Le chromosome Y, paraissant tout petit à côté du X, est propre aux mâles. Seuls 2 de ses 104 gènes suffisent pour permettre à des souris mâles de produire des gamètes immatures qui, une fois



injectées selon une technique particulière, peuvent devenir féconds.

Quelle rôle accorder au chromosome Y ? Comme il est propre aux mâles, on lui attribue un rôle prépondérant dans la reproduction. Il favoriserait l'apparition des caractères masculins, et aiderait à la maturation des spermatozoïdes. Sa position est particulière car il est le seul chromosome à ne jamais avoir d'homologue identique, puisque toujours associé à un chromosome X (sauf situation anormale comme une trisomie).

Ce critère a longtemps inquiété les scientifiques, qui l'ont cru vulnérable et même en cours d'éradication par les processus évolutifs, car en cas de mutation, il ne peut compter sur la seconde version pour compenser. Récemment, une étude a montré qu'il n'y avait pas de quoi paniquer. Il doit, en effet, disposer d'autres moyens de réparation

car il n'aurait que très peu varié durant les 100 derniers millions d'années. De quoi être rassuré donc.

Mais à quels niveaux intervient-il vraiment ? On sait depuis quelques décennies qu'il porte le gène Sry, indispensable à la différenciation sexuelle, en permettant le développement des organes génitaux mâles. Ainsi, des souris génétiquement modifiées sans chromosome Y mais disposant de Sry inséré à un autre niveau du génome présentent les caractéristiques morphologiques des mâles. Mais demeurent infertiles car elles ne produisent pas de spermatozoïdes.

Sry et Eif2s3y, la clé de la fertilité masculine

Récemment, les scientifiques ont testé les différents gènes du chromosome Y pour déterminer leur effet. Ils ont compris que Sry, combiné à un autre gène appelé

Eif2s3y, suffisaient à produire des gamètes immatures, appelées spermatides rondes (ou spermatides I). Dotées d'un seul jeu de chromosomes, comme le spermatozoïde, elles sont bien des gamètes mais, dépourvues de flagelle, elles ne peuvent remonter les voies naturelles jusqu'à l'ovule.

Pourtant, pour Monika Ward, biologiste affiliée à l'université d'Hawaï (Honolulu, États-Unis), cet obstacle n'est pas insurmontable. Grâce à une technique de reproduction assistée, elle et ses collègues ont montré dans Science que ces deux gènes pouvaient suffire à féconder des ovules et à donner naissance à une nouvelle génération de rongeurs qui se portent bien, et dont les femelles sont fertiles.

Vers des progrès dans le traitement de la stérilité masculine

Les chercheurs ont eu recours à une méthode dite d'injection des spermatides rondes, grâce à laquelle ils insèrent le gamète immature directement dans un ovule. Et ça marche ! Certes, le taux de réussite n'est que de 9 %, ce qui est bien en dessous des 26 % obtenus par la même technique pratiquée chez des souris contrôles. Mais 12 des 132 souris ont survécu, et certaines ont même pu avoir une portée.

Les auteurs le précisent : leur intention n'est nullement de démontrer l'inintérêt du chromosome Y. Ils cherchent seulement à déterminer le rôle de chacun des gènes pour comprendre les processus clés indispensables à la reproduction. Si de tels résultats s'extrapolent à l'Homme, alors ils pourraient permettre de mieux traiter l'azoospermie, la situation où un homme ne produit quasiment aucun spermatozoïde, ce qui évidemment le rend stérile.





Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recruté pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
 • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.

• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
 • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

• Pilote et met en œuvre la politique commerciale

• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services

• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires

• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées

• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

• Elabore les stratégies de ventes offensives

• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes

• Met en place un réseau de distribution

• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution

• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

• Développe et suit les grands comptes

• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs

• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants

• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

• Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs

• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction

• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

• Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste

• 10 ans d'expérience

• Sens de communication

• Capacité de négociation et de persuasion

• Force de persuasion

• Rigueur, adaptabilité et mobilité

• Compétences managériales

• Sens de l'analyse

• Raisonnement inductif et déductif

• Doté d'esprit positif et créatif

• Focalisé sur les résultats

• grande résistance à la pression

• Capacité de détecter et de gérer les problèmes

• Maîtrise du français et de l'outil informatique

• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

• Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas

• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs

• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.

• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports

• Etablissement des documents liés au mode de transport

• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise

• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement

• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité

• Tenue à jour des documents de gestion logistique

• Gérer les réclamations clients.

Profil :

• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.

• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

• Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.

• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE

• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société

• Montage et mise en forme du processus HSE

• Management et Pilotage du Processus de HSE.

• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.

• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord

• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.

• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle

• Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

• Expérience minimale 02 ans

• Expérience sur un poste similaire souhaitée

• Dynamique

• disponible

Lieu de travail :

Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recruté pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:

• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;

• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.

• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.

• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.

• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.

• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.

• Supervise et contrôle la gestion des agences.

• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.

• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.

• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum

• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail

• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives

• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire

• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus

• Maîtrise parfaite de l'outil informatique

• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles

• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public

• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

Alger

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET

DAIRA DE OUED LILI

COMMUNE DE OUED LILI

CODE FISCAL DE LA COMMUNE N°984 1433 51198 17

N°83/2014

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT INTITULÉ DE L'OPÉRATION : REALISATION D'UN PARC DE MATE-RIELS

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, le président de l'assemblée populaire communale de Oued Lili porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné au titre de l'avis l'appel d'offres paru dans ALJAZAER en date du 13/11/2014 que

L'avis d'appel d'offre nationale est infructueux

Le président de l'assemblée populaire communale

MIDI
QUANTILIBRE OUTILS D'INFORMATION ALGERIE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 021.73.32.44.86, E-mail : midi@midilibre.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@midilibre.com

Cuisine

Salade de légumes cuits au four



Ingédients

2 pommes de terre
2 aubergines
4 poivrons rouges
2 oignons émincés
4 tomates bien mures
Huile d'olive
Sel et poivre
Basilic pour garnir

Préparation

Eplucher et laver la pomme de terre, la couper en tranches circulaires fines ainsi que les aubergines.

Laver, épépiner et détailler les poivrons en épaisses lanières. Mettre dans un plat beurré allant au four les tranches d'aubergines et de pomme de terre, les lanières de poivrons et les rondelles d'oignon. Les tomates épluchées et coupées en rondelles, arroser d'huile d'olive, enfourner et laisser cuire 25 min environ en retournant de temps en temps.

Dresser les légumes cuits dans un plat de service, les garnir avec le basilic.

Cookies au café et aux noix



Ingédients

125 g de beurre à température ambiante
120 g de sucre
2 c. à soupe de café en poudre
1 oeuf
1 c. à café de vanille liquide
175 g de farine
1 pincée de sel
1 pincée de levure chimique
50 g de noix hachées

Préparation

Fouetter le beurre et le sucre en mousse

Ajouter le café en poudre, et l'oeuf battu avec la vanille, tout en continuant de fouetter

Incorporer la farine, le sel et la levure tamisée ensemble, puis les noix

Sur une plaque de cuisson, disposer de petits tas de pâte espacés

Faire cuire vos cookies au café environ 12 min à 180° C.

SOINS ET BEAUTÉ

A chaque teint son maquillage

Le choix du maquillage qui mettra en lumière vos yeux, votre bouche et vos cheveux dépend de votre teint. Les rousses seront mises en valeur par les couleurs cuivrées, les brunes préféreront les tons marron glacés et les pourpres, les blondes, en revanche, craqueront pour les couleurs polaires.

Le teint doré des rousses

Que vous soyez rousse aux yeux clairs et à la peau diaphane ou rousse aux yeux marrons et à la peau dorée, les couleurs cuivrées sont faites pour vous.

De l'abricot au beige en passant par l'or jaune, vous avez le choix des couleurs pour illuminer votre teint. Appliquez un fond de teint clair et des tons chauds pour la bouche. N'hésitez pas à forcer le trait de crayon pour mettre en valeur vos taches de rousseur. Elles contribuent à donner au visage un aspect frais.

La brune au teint clair

Fond de teint clair mat, yeux soulignés

de noir, fards marron foncé ou prune sur les paupières, fard à joues vieux rose et rouge à lèvres assorti est le maquillage classique adapté à ce teint qui supporte mal les couleurs du carnaval.

La brune au teint mat

Le maquillage de la femme brune au teint mat, en revanche, a plus d'une couleur sur sa palette. Fond de teint de couleur ocre, paupières teintées d'un jeu de clairs-obscurs marron, rouge à lèvres rose transparent jusqu'au rouge vif, elle peut tout se permettre.

La blonde dorée

C'est la chevelure blonde qui détermine le choix de la couleur du teint et du maquillage. Les blondes dorées préféreront les tons chauds et s'inspireront des couleurs de la rousse à la peau dorée. L'abricot, le beige et l'or jaune clair seront leurs couleurs de base. Elles illumineront leur visage avec un fard à joues mordoré et un rouge à lèvres brun ou noir.

Les blondes cendrées

Elles opteront, quant à elles, pour les couleurs métalliques et froides. Le fond de



teint en harmonie avec la peau s'accordera aux fards à paupières marron ou gris saumoné. Les lèvres joueront des roses au gris métallique.

RÉFRIGÉRATEUR

Respecter la chaîne du froid !

Durée de vie des aliments

Deux facteurs déterminent la durée de vie des aliments que vous achetez : leur état de fraîcheur avant l'achat et le respect de la chaîne du froid.

Si la chaîne du froid est rompue par l'un des intervenants entre le lieu de production et le lieu de consommation, la température des produits alimentaires augmente.

L'une des conséquences est la dégradation des protéines ou la destruction des vitamines entraînant le vieillissement prématuré et la diminution des qualités nutritionnelles des aliments. Ceux-ci peuvent même devenir impropre à la consommation. Du lieu d'achat au lieu de consommation Afin d'éviter de trop grandes variations de température, il est recommandée de réduire au maximum le temps de transport ou de stockage hors des appareils réfrigérés.

Les températures à respecter

Les produits réfrigérés ou surgelés sont plus ou moins fragiles et périssables suivant leur nature. Il convient donc de respecter pour chaque type d'aliment les limites de température préconisées pour une consommation optimale.

Les surgelés, fragile à 18°C

Les surgelés sont très exposés à une

rupture de la chaîne du froid. Il convient donc de les acheter à la fin de vos courses et de les transporter en sac isotherme. Il en est de même pour les denrées hautement périssables, dont la température doit demeurer inférieure à 40° C.

Ne pas tout mélanger !

Pour accélérer le transfert de vos achats depuis les magasins réfrigérés des grandes surfaces jusqu'à votre maison, ordonner vos achats dans les sacs afin de les ranger plus rapidement chez vous.

Trucs et astuces

Bien conserver, c'est aussi bien entretenir son réfrigérateur.

Ne placez jamais les produits encore chauds dans votre réfrigérateur.

Minimisez le temps d'ouverture de la porte de votre réfrigérateur.

Veillez à ce que la grille du condenseur située à l'arrière (la où se trouve le moteur) soit nettoyée au moins une fois par an.

Pensez une fois par mois à bien nettoyer l'intérieur : parois, clayettes, bac à légumes, compartiments des portes. Laver avec un détergent doux et rincer à l'eau légèrement javellisée. Votre réfrigérateur est un ustensile culinaire comme les autres est doit être tenu propre régulièrement.



Respecter la chaîne du froid votre frigo, c'est préserver le goût, la fraîcheur et la saveur des aliments et de leurs qualités nutritionnelles.

Mais, c'est aussi le respect des règles d'hygiène élémentaires pour une meilleure conservation

Tous les trucs et astuces pour ne pas rester en froid avec votre réfrigérateur...

Trucs et astuces

Taches de vomissures



Inondez la tache à l'eau froide pour diluer l'acide. Faites tremper le vêtement dans l'eau tiède et ajoutez 1 c. à thé de détergent et 2 c. à thé d'ammoniaque. Ne pas utiliser d'ammoniaque sur les tissus délicats. Rincez à l'eau froide et lavez.

Stériliser les torchons



Pour supprimer les bactéries des torchons, les enfourner dans le four à micro-ondes, une fois lavés, 5 minutes à puissance maximale. Attention : Tous les fours n'ont pas la même puissance, adapter les temps en conséquence.

Fer à vapeur

Remplacez l'eau distillée de votre fer à vapeur par de l'eau décaféinée de votre réfrigérateur (que vous aurez apurée en la passant dans un filtre à café en papier). C'est plus économique et cela revient au même. Votre fer à vapeur est entartré parce que vous avez pris connaissance de la ligne ci-dessus trop tard ? Pas de problème. Mettez dans le fer du vinaigre à la place de l'eau,



faites le chauffer et faites évacuer le vinaigre comme pour repasser. Il vaut mieux bien le rincer après pour enlever l'odeur du vinaigre.

Vinaigre sur les ongles



Pour que votre vernis tienne, mettez du vinaigre sur vos ongles avant de l'appliquer.

Page animée par O. A. A.

Ecarter la mer Rouge : et si la science pouvait expliquer le "miracle" de Moïse ?

Une étude scientifique propose une explication au miracle de la mer Rouge décrit dans le livre biblique de l'Exode. Selon les conclusions, le phénomène de la séparation des eaux pourrait être lié à l'intervention d'un fort vent d'Est.

Pour les non-croyants, les miracles décrits dans la Bible sont de l'ordre de la fiction ou de la métaphore. Pour Carl Drews et son équipe, en revanche, l'un de ces prodiges se serait bien réellement passé. Le chercheur s'attèle en effet depuis des années à l'étude de la division des eaux de la mer Rouge survenue lors de l'épisode de la sortie d'Égypte et décrite dans le livre biblique de l'Exode.

Selon ses conclusions, le phénomène pourrait bel et bien être explicable grâce aux lois de la physique. Pour en arriver là, le chercheur en ingénierie informatique a mené de nombreux travaux qui ont débuté il y a longtemps alors qu'il était encore étudiant en master et œuvrait à sa thèse de fin d'étude. Par la suite, le modèle scientifique mis au point par ses soins a été révisé et peaufiné. Les résultats qui en découlent ont d'ailleurs fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique. Si la capacité de Moïse à diviser les eaux de la mer Rouge peut être remise en question, l'événement lui, aurait donc bien pu se produire, grâce à des conditions météorologiques très particulières.

Un vent très puissant

Les conclusions de l'étude de Carl Drews suggèrent la possibilité qu'un fort vent d'est pourrait être à l'origine du phénomène. C'est cette violente bourrasque survenue durant toute la nuit de la sortie d'Égypte qui pourrait avoir conduit

à faire reculer les flots. "Les simulations collent assez étroitement au récit de l'Exode", déclarait-il y a quelques années, Carl Drews qui travaille au National Center for Atmospheric Research (NCAR). "La division des eaux peut être comprise grâce à la dynamique des fluides. Le vent s'est déplacé dans l'eau d'une façon qui s'accorde avec les lois physiques, créant un passage sûr avec de l'eau des deux côtés et permettant ensuite brusquement à l'eau de revenir à toute vitesse", a-t-il poursuivi. Toutefois, la scène n'aurait pas été aussi spectaculaire que les films veulent nous le faire croire. D'ailleurs, ça ne se serait même pas passé dans la mer Rouge, comme le veut le récit biblique. Celle-ci étant bien trop vaste, le phénomène des vents n'aurait pas pu avoir l'impact escompté.

Dans les eaux du lac Tanis

Selon les hypothèses émises par les chercheurs, ce serait les eaux du lac de Tanis, situé à l'est du delta du Nil, qui auraient fait l'objet de l'étonnante division. Ces conclusions se basent sur de nombreuses données archéologiques et sur des simulations informatiques prenant en compte les interactions entre vents et eaux.

Il est ainsi possible qu'un vent, poussant les eaux du lac dans la même direction, soit parvenu à créer un passage à sec temporaire permettant même la traversée à sec du plan d'eau. Dans les textes



religieux, Moïse et les Hébreux seraient passés à pied grâce au couloir tandis que les soldats du pharaon, lancés à leur poursuite, se seraient fait engloutir pas les eaux. Dans leur étude publiée en 2010, dans la revue *PLoS ONE*, Carl Drews et ses collègues vont même plus loin dans les hypothèses : le modèle montre qu'un vent de 101 km/h, soufflant durant 12 heures, pourrait avoir écarté les flots, créant un passage de 3-4 kilomètres de long pour une largeur de 5 kilomètres. Un couloir qui serait resté ouvert durant 4 heures.

Si l'hypothèse de Carl Drews peut étonner, selon le *Washington Post*, il n'a rien d'un illuminé. Il fait partie de ces "nombreux chrétiens qui acceptent la théorie

scientifique de l'évolution", explique le quotidien. Pour lui, ses croyances religieuses n'influencent pas ses convictions scientifiques. Une perspective qui lui vaut le respect de ses pairs et le soutien du centre au sein duquel il travaille. Alors que le film *Exodus* de Ridley Scott s'apprête à sortir en salles, le débat sur la véracité de la séparation de la mer Rouge a été relancé et les travaux de Carl Drews remis sur le devant de la scène. "Les gens ont toujours été fascinés par l'histoire de l'Exode, se demandant si cela provenait de faits historiques", expliquait le chercheur repris par ABC News. "Ce que nos travaux montrent, c'est que la description de la séparation des eaux a bien une explication dans les lois de la

Une mystérieuse larve luminescente découverte au Pérou

Dans le règne animal, la bioluminescence désigne la propriété d'un organisme vivant à produire de la lumière à travers une réaction chimique. Cette faculté n'est bien sûr pas anodine.

Les rayons lumineux détiennent en effet un fort pouvoir attractif que ce soit sur de potentiels partenaires ou encore sur des proies. Un groupe de chercheurs a récemment identifié au Pérou une larve de coléoptère usant de cette technique en qualité de prédatrice. Bien que la nature exacte du spécimen n'ait pas été encore confirmée, les scientifiques en ont d'ores et déjà dressé le portrait s'attardant spécifiquement sur ses incroyables prouesses

de chasse. Découverte par un photographe Le premier à avoir mis en évidence ces créatures est Jeff Cremer. Il y a quelques années, ce photographe naturaliste a repéré les larves au hasard d'une randonnée nocturne dans la forêt amazonienne péruvienne. Les créatures, d'une dizaine de millimètres de long, nichaient dans la couche supérieure du sol, ponctuant ainsi le chemin de points phosphorescents.

Piqué de curiosité, il a capturé une série de photographies et les a publiées sur le portail communautaire Reddit dans l'espoir que quelques experts parviennent à identifier l'espèce. Faute d'y parvenir, Jeff Cremer est retourné sur les lieux de

sa découverte en octobre dernier accompagné cette fois-ci de trois entomologistes de l'Université de Floride : Aaron Pomerantz, Mike Bentley et Geoff Gallice. Une fois sur place, les chercheurs ont aussitôt remarqué, chez les larves, une longue paire de mandibules grandes ouvertes. Pensant avoir affaire à l'attribut d'un prédateur, ils ont alors évoqué la possibilité d'une technique de chasse consistant à attirer les proies en émettant de la lumière puis à les piéger.

De redoutables techniques de prédation

Pour tester leur hypothèse, les entomologistes ont fixé une fourmi sur le bout d'un bâton pour l'offrir à une larve. Une fois la proie suffisamment proche, la créature s'est jetée sur son butin, pour l'emporter sous terre.

Grâce à cette simple expérience, la nature prédatrice des larves a pu être confirmée, explique Aaron Pomerantz sur le blog *Peru Nature*. Pour le moment, les observations menées sur ces spécimens sont assez sommaires.

D'avantage d'études sont encore nécessaires pour mieux comprendre son comportement. Les entomologistes soupçonnent que les larves soit celles d'un spécimen d'élatéridé. Cette grande famille de

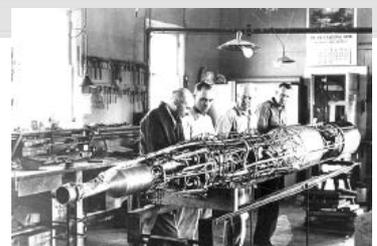
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Fusée à propergol liquide

Inventeur : Robert Hutchings Goddard Date : 1926 Lieu : États-Unis

Le lancement de la première fusée à propergol liquide a eu lieu le 16 mars 1926 à Auburn. Ce lancement a été effectué grâce au physicien américain Robert H. Goddard, surnommé le vieux loup solitaire. Cette fusée est montée à 41 pieds et s'est déplacée de 184 pieds lors d'un vol qui dura deux secondes et demie.



LES SIMPSON LA BATAILLE DE NOËL

20h45



Marge tente d'installer les premières décorations de Noël mais la famille semble totalement indifférente à l'esprit de la tradition cette année : Lisa boycotte le sapin tandis que Bart veut s'en prendre au Père-Noël pour ne jamais lui avoir apporté sa bicyclette. Mais en attendant la venue de l'homme, le jeune garçon ne peut résister au sommeil. Et dans son rêve, il voit Otto conduire un train volant et venir le chercher pour l'emmenner au Pôle Nord

LONGMIRE DANS LA TOURMENTE

22h30



Walt se lance à la poursuite d'un tueur en série et de ses complices. Ces derniers ont profité d'un transfert de détenus qui a dégénéré pour s'enfuir, prenant ainsi en otage le personnel pénitentier dans la montagne. À l'approche de l'orage et avec des ressources limitées, le courage de Walt est mis à rude épreuve, d'autant qu'il est victime d'hallucinations qui le poussent à affronter son passé

ROBERTO ALAGNA, LE GRAND SHOW

20h45



Roberto Alagna est le ténor français le plus célèbre à travers le monde, avec plus de 60 rôles à son actif. Pour accompagner la sortie de son nouvel album, «Ma vie est un opéra», son premier disque lyrique depuis dix ans, Michel Drucker lui consacre une grande soirée événement. Pour l'occasion, Roberto Alagna sera entouré de nombreux artistes, de toutes les générations, et il apparaîtra, pour la première fois en duo à la télévision, au côté de sa compagne, la chanteuse Aleksandra Kurzak. Le ténor et ses invités chanteront en duo, en trio et en solo quelques-unes des plus grandes chansons du patrimoine français mais aussi une sélection des airs d'opéra les plus connus

LE SANG DE LA VIGNE LE DERNIER COUP DE JARNAC

22h40



Benjamin Lebel et son fidèle assistant Silvère se rendent à Jarnac pour faire un audit sur le château Aludel. Les propriétaires sont Garance, la directrice du domaine, et ses deux frères, Baptiste et Pierre-François. Ils sont surnommés dans le milieu des spiritueux «Les Enfants du paradis». Sur place, Benjamin se heurte à Garance qui lui refuse l'accès aux stocks. Benjamin décide de regagner sans tarder son fief bordelais, mais au détour d'une rue de Jarnac, il retrouve un amour de jeunesse, Shirley. Le lendemain, un corps sans vie est retrouvé dans la Charente, au pied du château... Benjamin n'est pas prêt de repartir à Bordeaux

**LA SELECTION DU MIDI LIBRE****AUTOUR DU MONDE, SUR LES TRACES DU CLIMAT**

20h50



Du Groenland à l'Afrique du Sud en passant par l'Europe et l'Amazonie, l'exploratrice et journaliste climatologue Bernice Notenboom part à la rencontre de chercheurs et d'experts du climat, mais aussi d'habitants de régions frappées par les conséquences du changement climatique. Première étape, le Groenland. La plus grande île du monde est recouverte d'un inlandsis, immense glacier épais d'un kilomètre qui, s'il fondait, ferait monter de vingt mètres le niveau de la mer. Or la fonte s'accélère. Comment les populations s'adaptent-elles ?

FORT BOYARD

20h45



Les chanteuses Amel Bent et Caroline Costa ont rejoint le Fort où elles sont accompagnées de quatre humoristes : Arnaud Tsamere, Jérémy Ferrari, Majid Belhila et Hugues Duquesne (Les Lascars gays). Les participants joueront pour l'association Huntington Avenir, qui travaille depuis près de quinze ans au soutien des familles touchées par la maladie de Huntington. Le but de l'émission est toujours de gagner un maximum de boyards et, pour ce faire, les candidats n'hésiteront pas à mouiller le maillot et à dépasser leurs limites et leurs peurs

PERCEPTION CALÉIDOSCOPE

20h50



Pierce et Moretti enquêtent sur l'assassinat d'un homme qui passait la plupart de son temps dans l'univers virtuel d'un jeu en ligne appelé Caléidoscope. Son avatar, qui lui permettait de vendre des numéros de cartes bancaires volées, avait été signalé au FBI par un jeune homme, incapable de communiquer dans le monde réel. Pierce, dont c'est l'anniversaire, va essayer d'intégrer le jeu pour entrer en contact avec lui

JOHNNY : LA SOIRÉE ÉVÉNEMENT

20h50



Pour Noël, la plus grande star de la chanson française interprétera ses plus beaux succès ainsi que des titres de son dernier album, «Rester vivant». De prestigieux artistes viendront chanter en duo avec lui. A ses côtés figureront Jacques Dutronc et Eddy Mitchell, ses complices de toujours, mais aussi des chanteurs de la jeune génération et des artistes au talent confirmé. Johnny accueillera notamment Alain Souchon et Laurent Voulzy, qui eux aussi viennent de sortir leur album, dans lequel ils chantent ensemble pour la première fois. L'humoriste et comédien Kad Merad viendra aussi rejoindre ces artistes afin de partager ces moments festifs



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouziah : 021.00.00.711.000.00214 et 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Jessica Biel

elle attend un heureux évènement

Depuis quelques mois, la rumeur enflait au rythme des rondeurs prises par Jessica Biel. Difficile de prêcher le vrai du faux et de se fier aux clichés de l'actrice. La nouvelle vient juste d'être confirmée: Jessica va bientôt devenir maman.



Iggy Azalea

en duo avec Birtney Spears

Iggy Azalea est décidément très demandée ! Après ses collaborations de cette année avec Ariana Grande, Rita Ora ou encore Jennifer Lopez, voilà que c'est aux côtés de Britney Spears que la rappeuse d'origine australienne va chanter !

Nabilla

une lettre de Thomas interceptée par la police !

Le couple Nabilla Benattia-Thomas Vergara serait toujours aussi solide. Selon les dernières informations, Thomas, poignardé par Nabilla, tenterait de minimiser l'affaire. Une lettre aurait ainsi été interceptée par les enquêteurs.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

CRISE MALIENNE

L'Algérie, chef de file de la médiation

L'Algérie, toujours engagée aux côtés de ses voisins au moment de crises et de difficultés, a poursuivi, durant l'année 2014, son rôle de chef de file de la médiation pour la résolution de la crise politico-militaire qui prévaut dans la région nord du Mali.

Sur fond de "satisfaction" des parties maliennes dans le cadre du dialogue inclusif pour le règlement de la crise malienne, Alger, soutenue par les pays de la sous-région et la communauté internationale, abrite depuis juillet 2014, les pourparlers dans un esprit de "transparence", règle prônée par l'Algérie dans la médiation pour la résolution des conflits.

Au moment où les parties maliennes, gouvernement et groupes armés du Nord, s'approchent d'une solution définitive et durable à une situation ayant mis à mal la paix et la stabilité, l'Algérie, dont le rôle de médiateur est salué par la communauté internationale et l'Union africaine (UA), œuvre pour que sa coordination avec l'ensemble des parties concernées soit "complète et parfaite".

Cette attitude est inspirée de la conviction qu'il n'y a absolument pas de rivalité entre les médiateurs mais plutôt une "complémentarité" dans les efforts avec, comme objectif principal, la satisfaction de toutes les parties

au conflit. Depuis le coup d'Etat de mars 2012 qui a fragilisé ce pays sahélo-saharien et la dégradation de la situation dans sa région du nord, l'Algérie a pesé de tout son poids pour l'amorce d'un dialogue, en présentant des éléments crédibles à même de rapprocher les points de



vue des protagonistes. En effet, le processus de règlement de la crise malienne avait amorcé le virage décisif grâce aux résultats des consultations exploratoires, menées

par l'Algérie avec toutes les parties maliennes qui s'étaient rendues, par la suite à Alger en juillet dernier, pour un dialogue inclusif dans un esprit de respect de l'intégrité territoriale du Mali.

Aussi, forte de l'engagement des toutes les parties maliennes qui avaient signé deux importants documents, la médiation algérienne a offert les éléments d'éclairage sur lesquels la communauté internationale s'appuie dans son travail autour du processus de réconciliation au Mali. Encouragée dans sa démarche, notamment après la signature à Alger, de la plateforme préliminaire engageant les

différentes parties à respecter pleinement "l'intégrité territoriale et de l'unité nationale" du Mali et la "Déclaration d'Alger" pour la "consolidation de la dynamique d'apaisement en cours et l'engagement dans le dialogue inter-malien inclusif", l'Algérie poursuit ses efforts et continue à conduire les négociations autour de ce dialogue.

"La partie algérienne a accepté de poursuivre ses efforts et de conduire le processus de négociations inhérent à la phase initiale du dialogue inter-malien inclusif", avait-on mentionné avec l'espoir d'une sortie réelle du conflit qui frappe la région nord du Mali.

Optimisme quant à un accord de paix global

Cet optimisme est, en effet, justifié par les

étapes franchies dans le dialogue vers la conclusion d'un accord de paix global et durable, sous l'impulsion du chef de file de la médiation, l'Algérie, saluée par toute la communauté internationale et les organisations régionales pour ses efforts et sa sincérité. "Nous venons de franchir une étape que je juge décisive. Elle n'est pas la dernière (...) mais je crois que nous avançons, et cela grâce à la médiation de l'Algérie", avait déclaré le représentant spécial adjoint de la Mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation du Mali (Minusma), Arnauld Akodjenou.

Le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali ont accepté "comme une base solide" un document de négociation comportant des éléments d'un accord de paix soumis par la médiation.

"Les parties maliennes ont rendu hommage à l'équipe de médiation pour la qualité du document présenté et l'ont accepté comme une base solide pour l'élaboration d'un accord de paix, ce qui constitue en soi une avancée significative dans le processus de réalisation de la paix au Mali", avait précisé le ministère algérien des Affaires étrangères.

Le document a été établi sur la base des propositions présentées par les parties lors de la phase de négociation ayant eu lieu au mois de septembre dans le cadre des quatre groupes de négociations thématiques relatifs aux questions politiques et institutionnelles, défense et sécurité, développement économique, social et culturel ainsi qu'à la réconciliation, la justice et les affaires humanitaires. C'est sur cette toile de fond que le dialogue inter-malien se poursuit en Algérie, terre de paix, de réconciliation et d'amitié entre les peuples.

BAN KI-MOON APPELLE AU RESPECT ET À LA PROTECTION DES MIGRANTS

Le secrétaire général de l'ONU

Ban Ki-moon a appelé jeudi la communauté internationale à accorder une plus grande attention à la situation précaire des migrants dans le monde. "Nous appelons à la réalisation et à la protection des droits de l'homme pour 232 millions de migrants dans le monde (...) qui vivent et travaillent dans des conditions précaires et injustes", a déclaré M. Ban dans un communiqué de presse à l'occasion de la Journée internationale des migrants.

Dans son message, commémorant l'évènement, le secrétaire général a déclaré que le programme de développement pour l'après-2015 offre une occasion unique pour faire des besoins des plus pauvres et des plus marginalisés une priorité. "Pour répondre à l'objectif principal de ce nouveau cadre, à savoir de 'ne laisser personne de côté', nous devons accorder une plus grande attention à la situation précaire des migrants dans le monde". M. Ban a attiré l'attention des Etats sur les "conditions précaires et injustes" auxquelles de nombreux migrants sont confrontés, soulignant que nombre d'entre eux risquent leur vie en mer en tentant de chercher refuge ailleurs et, lorsqu'ils en réchappent, sont souvent incarcérés au terme de leur périple, en

lieu et place de l'empathie et de la protection espérées.

"Les enfants de migrants sont particulièrement vulnérables", a-t-il ajouté.

"J'appelle tous les Etats à ratifier et à mettre en œuvre tous les instruments internationaux fondamentaux des droits de l'homme, y compris la Convention internationale (...) ainsi que les instruments pertinents du droit international du travail", a déclaré le secrétaire général. "J'exhorte également les Etats à adopter des politiques migratoires fondées sur les droits de l'homme favorisant les voies de migration légales".

M. Ban a souligné l'importance de disposer de données précises pour veiller à ce que les migrants soient inclus dans les stratégies de développement des Etats et leur permettre d'y contribuer.

Le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale des Nations unies, compte tenu du nombre important et croissant de migrants dans le monde, a proclamé le 18 décembre Journée internationale des migrants.

Le 18 décembre 1990, l'Assemblée générale avait adopté la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

TEMPÊTES DE NEIGE AU JAPON

Au moins 11 morts

De violentes tempêtes de neige qui balaient une large partie du Japon, depuis mercredi, ont déjà tué au moins onze personnes, ont indiqué les médias locaux qui font aussi état de dégâts divers et de perturbations importantes dans les transports.

Les conditions continuaient vendredi d'être exécrables dans l'ouest, le centre et le nord de l'archipel, avec par endroits des risques importants de glissements de terrain et d'avalanches, a mis en garde l'agence nationale de météorologie.

Des accidents divers liés aux intempéries ont causé la mort d'au moins 11 personnes, dont une emportée par un chasse-neige et un jeune pompier de 29 ans tué lors d'opérations de déneigement. Un précédent bilan faisait état de trois morts.

Une route a été coupée par un glissement de terrain dans la préfecture de Niigata (nord-ouest), isolant quelque 280 habitants d'un

village de montagne sans cependant faire de blessés, d'après la chaîne NHK.

Depuis trois jours, les compagnies aériennes ont dû annuler des centaines de vols intérieurs et de nombreuses liaisons ferroviaires ont été stoppées ou grandement retardées, dont les trains à grande vitesse Shinkansen entre Tokyo (est) et Osaka (ouest) qui circulent habituellement à la fréquence de métros.

Des habitants d'une ville côtière de la région septentrionale de Hokkaido ont été évacués en raison d'inondations dues à des vagues de près de 10 mètres. En hiver, le Japon est souvent coupé en deux selon une diagonale allant du Nord-est au Sud-ouest, avec du côté Ouest des tempêtes de neige redoutables et souvent meurtrières, et de l'autre, où se trouve Tokyo, un ciel bleu et un temps froid mais plutôt sec. C'est ce cas de figure qui se présente depuis mercredi.